

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI ÉLECTORALE DÉBUTE MARDI PROCHAIN

Les propositions des partis politiques reçues par la présidence

P3



PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Une progression de 46 % en 2025 grâce à l'essor des services publics en ligne

P2

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie vise près de 10 millions de passagers en 2026

P2

NÉGOCIATIONS-IRAN-ETATS-UNIS

L'entité sioniste pousse Washington vers l'option militaire

P11

RAMADHAN 2026

L'Algérienne des autoroutes rassure sur la continuité des services H24

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a annoncé, hier dans un communiqué, la mobilisation de tous ses agents de patrouille et des services d'intervention et de maintenance sur l'ensemble des tronçons de l'autoroute Est-Ouest durant le mois de Ramadhan, en assurant la continuité des services H24. Dans ce cadre, l'entreprise a affirmé que ses services "continueront d'accompagner les usagers de la route et veilleront à garantir leur sécurité durant leurs déplacements, afin d'apporter soutien et assistance en cas d'accident ou imprévu, et ce, à travers le système de permanence 24h/24h".

R.N

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Routes, jeunesse et sécurité hydrique à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier mercredi une réunion du Gouvernement portant sur plusieurs dossiers prioritaires pour le développement économique et social du pays, selon un communiqué officiel des services du Premier ministre. Parmi les principaux points à l'ordre du jour figurait le projet de réalisation d'une trémie à Cheraga, dans la wilaya d'Alger, dans le cadre du programme de modernisation du réseau routier de la capitale. Située sur la RN 41 au lieu-dit El-Karia, cette trémie est actuellement réalisée à près de 60 % et vise à décongestionner la circulation entre Cheraga, Bouchaoui et Ain Benian, améliorant ainsi la fluidité du trafic dans cette zone stratégique. Le Gouvernement s'est également penché sur l'opération d'importation d'un million de moutons en prévision de l'Aid el-Adha 2026. Cette mesure, décidée par le Président de la République, vise à stabiliser les prix de la viande rouge et à garantir la disponibilité des animaux pour le sacrifice. Le secteur de l'agriculture a finalisé les accords sanitaires et commerciaux nécessaires pour assurer le transport, la traçabilité et la distribution des bêtes, en coordination avec les services vétérinaires et douaniers.

Autre sujet majeur abordé : le plan national jeunesse 2025-2029. Il s'inscrit dans la stratégie présidentielle de valorisation de la jeunesse, considérée comme un moteur du développement durable. Ce programme prévoit une coordination des politiques publiques en faveur des jeunes, avec des indicateurs de performance pour mesurer l'impact des actions et préparer une génération autonome, créative et engagée dans le développement national. Enfin, le Gouvernement a examiné l'état d'avancement des grands projets hydriques. Le barrage Sidi Kheif, à Tizi Ouzou, et le barrage Bouzina, à Batna, entré en service en juin 2024, visent à sécuriser l'approvisionnement en eau potable et à soutenir l'irrigation agricole dans leurs régions respectives, contribuant ainsi à la gestion durable des ressources en eau.

Cette réunion illustre l'engagement des autorités à articuler modernisation des infrastructures, sécurité alimentaire, développement de la jeunesse et gestion durable des ressources hydriques.

R.N

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Une progression de 46 % en 2025 grâce à l'essor des services publics en ligne

Le paiement électronique en Algérie a progressé en 2025 de 46 %, stimulé notamment par le recours accru de nombreuses administrations publiques à ce mode de paiement pour l'accès à leurs services. Selon le dernier bilan du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), le montant global des paiements électroniques (via TPE, internet ou téléphone mobile) s'est élevé à 939 milliards de dinars en 2025 contre 643,8 milliards de dinars en 2024.

Dans le détail, la valeur des paiements effectués via internet a progressé de 179 % en une année pour atteindre 145 milliards de dinars, avec plus de 27 millions de transactions, confirmant le rôle croissant de ce mode de paiement dans l'écosystème des paiements électroniques. Un pic exceptionnel a été observé au mois de décembre 2025, avec 3,6 millions de transactions pour une valeur de 65,27 milliards de dinars, soit le niveau le plus élevé de l'année. Cette performance est principalement attribuée au paiement de la première tranche du programme AADL 3, opération réalisée exclusivement en ligne, ce qui explique la concentration exceptionnelle de la valeur durant ce mois. Par secteur, les télécommunications (paiement des factures et recharge de crédits auprès des opérateurs de téléphonie et des fournisseurs d'accès à internet) continuent de dominer le segment de l'e-paiement via internet, avec plus de 12 millions de transactions enregistrées, suivies des services administratifs (7,6 millions de transactions), des prestations de services (3,6 millions de transactions) et des factures d'électricité et d'eau (1,8 million de transactions).

Globalement, le nombre total de transactions en ligne a dépassé, depuis le lancement de ce mode de paiement en 2016, les 84 millions d'opérations, dont plus de la moitié a été effectuée durant les deux dernières années, selon les données du GIE Monétique. Le bilan a relevé également l'évolution du montant moyen par transaction, passé de 1.180 dinars en 2020 à près de 5.400 dinars en 2025, illustrant la montée en gamme des paiements sur internet et le renforcement progressif de la confiance des usagers.

Le GIE Monétique a fait observer, par ailleurs, que l'allègement de la procédure d'intégration à la plateforme de paiement en ligne a largement contribué à l'accélération du rythme d'intégration des web-marchands, dont le nombre a atteint 644 à fin 2025. Ainsi, 134 nouveaux web-marchands ont été intégrés par rapport à fin 2024, soit une évolution de 26,27 %.

S'agissant du segment de l'e-paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE), la valeur totale des transactions a doublé pour atteindre 89,5 milliards de dinars. Le parc des TPE a, quant à lui, poursuivi sa progression, passant de 68.140 unités en décembre 2024 à 78.774 unités en décembre 2025, soit une hausse de 15,61 %.

L'analyse de l'évolution annuelle du paiement de proximité met en évidence une progression soutenue, accompagnée d'une augmentation



notable du montant moyen par transaction, passé de 6.000 dinars en 2020 à plus de 9.000 dinars en 2025. Au cours du premier semestre de l'année, un pic de volume a été enregistré au mois de mai, généré essentiellement par l'opération de vente de moutons à l'occasion de l'Aid El-Adha. Cette dynamique confirme l'intégration croissante du paiement via TPE dans les comportements quotidiens, tandis que la hausse du montant moyen par transaction traduit une confiance accrue dans l'usage du paiement électronique pour des montants plus importants, selon le GIE Monétique. Concernant le paiement mobile, le nombre de transactions intra-bancaires (entre les clients d'une même banque) réalisées via QR code a augmenté de 19 % sur un an, atteignant 69,3 millions d'opérations pour un montant global de 57,3 milliards de dinars. Quant aux transactions P2P (transfert direct d'argent de compte à compte) intra-bancaires, l'année 2025 a confirmé la tendance haussière observée en 2024, avec 47,5 millions de transferts (+31 %) pour un montant de 647,4 milliards de dinars. Cette évolution met en évidence le rôle majeur des transferts P2P dans la circulation des fonds entre particuliers, porté par la simplicité d'utilisation, la mobilité, la rapidité et la fiabilité du service.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par le

lancement du paiement mobile interbancaire. Ce nouveau service, lancé officiellement en janvier 2025 sous l'appellation "DZ Mob Pay", repose sur l'interopérabilité assurée par le switch mobile national mis en service en juin 2024. Le dispositif compte actuellement sept banques pilotes, avec une extension progressive prévue à l'ensemble des acteurs interbancaires. Selon le bilan 2025 du GIE Monétique, DZ Mob Pay comptait à fin décembre 95.014 comptes particuliers et 14.283 comptes commerçants. Ce service a cumulé, durant sa première année, 12.682 transactions par code QR et 44.369 transferts P2P, selon la même source. S'agissant des retraits par carte sur les distributeurs automatiques de billets (ATM), le nombre d'opérations a dépassé les 235 millions de transactions valides (+19 %), pour une valeur supérieure à 4.397 milliards de dinars (+19 %). Le nombre total d'ATM s'élève à 4.679, soit 737 distributeurs supplémentaires par rapport à 2024, traduisant les efforts soutenus des banques et d'Algérie Poste pour l'extension de leurs réseaux afin d'accompagner la croissance rapide du parc de cartes interbancaires, qui a dépassé 21,8 millions de cartes à fin 2025, tout en réduisant la pression sur les points de retrait existants, d'après les données du GIE Monétique.

R.N

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie vise près de 10 millions de passagers en 2026

La compagnie nationale aérienne Air Algérie ambitionne de transporter près de 10 millions de passagers en 2026, en s'appuyant sur l'expansion de son réseau, notamment vers des marchés internationaux à fort potentiel, ainsi que sur une refonte approfondie de l'expérience client, a indiqué la compagnie, hier, dans un communiqué.

Lors de son sommet annuel 2026, organisé à son siège central "Said Ait-Messaoudene", la compagnie a précisé qu'elle vise à "franchir le cap des 9,8 millions de passagers, soit un million de voyageurs supplémentaires" par rapport à 2025. Pour atteindre cet objectif, "l'expansion du réseau, avec des visées sur les marchés internationaux à fort potentiel, sera couplée à une refonte

profonde de l'expérience client", souligne le communiqué. D'après les chiffres présentés lors de ce sommet, qui avait pour thème "Réinventons l'expérience client", Air Algérie a enregistré en 2025 "une dynamique très positive", avec 8,8 millions de passagers transportés, soit une hausse de 117 % par rapport à 2024.

Pour la compagnie, l'année 2025 a constitué une étape "décisive" dans son plan de développement, avec deux avancées majeures : la création de Domestic Airlines, nouvelle filiale dédiée au transport intérieur, et le lancement du processus de réception de la nouvelle flotte de gros porteurs. Par ailleurs, Air Algérie, qui opère sa transformation vers une structure de holding, a concrétisé lundi dernier le lancement de

sa filiale GO (Ground Operations), dédiée aux services au sol. La rencontre, tenue en présence du PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, et du directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Hassan Bouffellal, a permis de faire le point sur les activités, d'analyser les résultats obtenus, d'échanger sur les difficultés rencontrées et de proposer les ajustements nécessaires à l'amélioration continue des performances. Les travaux ont ainsi été rythmés par des présentations sur les leviers de cette transformation : les nouvelles solutions informatiques 2026 RetX et CRM et leur impact sur l'expérience client, la refonte du programme de fidélité (FFP) ainsi que le développement des services auxiliaires.

Sur le plan de la performance financière, des interventions ont abordé l'amélioration de la rentabilité des lignes et le renforcement du suivi des créances, depuis leur comptabilisation jusqu'au recouvrement. Un panel spécifique a été consacré à la nouvelle organisation des unités d'Air Algérie à l'étranger, tandis que des cadres ont travaillé dans deux ateliers sur la modernisation des systèmes métiers liés à la programmation et sur l'optimisation des coûts d'exploitation. Le sommet annuel s'est conclu par la remise de distinctions aux employés les plus performants, saluant leur engagement et leur contribution essentielle à la réussite collective, selon le communiqué d'Air Algérie.

R.N

L'EXAMEN DU PROJET DE LA LOI ÉLECTORALE DÉBUTE MARDI PROCHAIN

Les propositions des partis politiques reçues par la présidence

Le directeur de cabinet du président de la République a reçu, au cours de cette semaine, les dirigeants des partis représentés au Parlement ainsi que le Front des forces socialistes (FFS), afin de recueillir leurs mémoires relatifs au projet de loi électorale.

Selon des sources partisans informées citées par le journal El-Houria, les documents remis par les formations politiques exposent leurs positions sur le projet de loi électorale que les autorités souhaitent amender. Un avant-projet sera élaboré à partir des observations des partis consultés, avant son adoption en Conseil des ministres puis sa transmission au Parlement pour examen et approbation. Concernant le projet de loi sur les partis politiques, dont l'examen a été reporté du début de la semaine en cours à la semaine prochaine, des sources du Conseil populaire national ont indiqué que le bureau de l'Assemblée a programmé la première séance plénière pour le mardi 24 février, soit avec un jour de décalage par rapport à la date initialement annoncée dans une note interne qui fixait l'ouverture des débats au lundi 23 février. Il n'a pas encore été définitivement tranché si les discussions se limiteront aux interventions des présidents des groupes parlementaires. Cette éventualité a suscité la colère de nombreux députés, qui y voient une atteinte à leurs prérogatives et une restriction de leur rôle.

Il est prévu que le projet de loi électorale suive la même procédure que celui sur les partis, à savoir un débat restreint, une méthode critiquée par certains élus qui estiment qu'elle limite leur liberté d'expression. Pour l'analyste politique et juriste Fatch Gherd, interrogé par El-Houria, la démarche adoptée par les autorités est conforme, dans la mesure où elle inclut la consultation des partis représentés au Parlement ainsi que du Front des forces socialistes, qui avait boycotté les dernières élections législatives. Toutefois, en participant à la dernière élection présidentielle avec son propre candidat, le FFS aurait intégré le processus institutionnel, ce qui justifie, selon lui, sa consultation par la présidence. D'après l'ancien parlementaire, la législation permet au pouvoir de faire adopter des lois à travers un débat restreint, d'autant plus que le projet de loi sur les partis a été précédé par des consultations avec les dirigeants des principales formations politiques du pays et aurait déjà obtenu leur accord. Les autorités considèrent ainsi qu'il n'est pas nécessaire de prolonger les discussions avec les députés après concertation avec les chefs des partis auxquels ils appar-



tiennent. Le projet de loi sur les partis comporte des amendements axés principalement sur le contrôle financier. Il impose une déclaration périodique des ressources et des dépenses, l'ouverture de comptes bancaires dédiés au financement, l'interdiction des dons anonymes ou d'origine étrangère et l'instauration de plafonds annuels pour les contributions individuelles, le tout sous la supervision de la Cour des comptes. Le texte met également l'accent sur la démocratie interne des partis, en les obligeant à renouveler régulièrement leurs structures dirigeantes, à limiter à deux mandats la direction du parti et à garantir la participation des femmes et des jeunes aux instances de décision. Il prévoit aussi l'organisation de l'adhésion de la diaspora algérienne à travers des sections officielles et des moyens électroniques. Les modifications portent en outre sur l'encadrement de l'activité politique, avec des règles précises concernant les réunions et l'usage des symboles nationaux, ainsi que des procédures graduelles en cas de violation de la loi, allant de l'avertissement à la suspension, puis au recours à la justice pour dissolution éventuelle. S'agissant de la loi électorale, une conférence nationale s'est tenue à la fin du mois dernier sous la présidence du Premier mi-

nistre Seïfi Ghrib, en présence de représentants du gouvernement, des partis politiques et de l'Autorité nationale indépendante des élections. Plusieurs propositions ont été formulées, notamment la révision de certains aspects techniques du système de candidature et des mécanismes d'organisation du scrutin, y compris de nouvelles conditions d'éligibilité à des fonctions supérieures. La loi sur les partis constitue une étape importante dans le calendrier fixé par la présidence. Le président Tebboune a récemment précisé que la participation des partis au débat sur la prochaine révision constitutionnelle dépendra de leur conformité à la nouvelle loi sur les partis une fois celle-ci adoptée. Quant à la loi électorale, son adoption est jugée urgente en prévision des élections législatives attendues avant le second semestre de l'année en cours. Enfin, la loi organique relative aux élections est liée à la révision constitutionnelle, notamment en ce qui concerne les missions et les prérogatives de l'Autorité nationale indépendante des élections, que les autorités souhaitent modifier. Toute modification dans la loi électorale devra ainsi être précédée d'un amendement constitutionnel correspondant.

Seddik Yahiaoui

COLONISATION ET MÉMOIRES

La colère d'un spécialiste face à la superficialité du débat en France

Face à une presse française formatée au programme de l'extrême droite pour tout ce qui touche à l'Algérie, aussi bien son présent que son avenir, l'historien Benjamin Stora n'a pas caché son exaspération en se voyant interrogé, sur le plateau de France Info, sur Amir DZ, « you-tubiste » condamné par la justice algérienne à 20 ans de prison par contumace pour activité terroriste. Spécialiste reconnu de l'histoire contemporaine de l'Algérie, de la guerre d'indépendance et des mémoires croisées entre les deux rives de la Méditerranée, Stora consacre depuis plus de cinquante ans ses recherches à décrypter les traumatismes hérités de la colonisation, les silences de l'histoire officielle et les conditions d'une possible réconciliation.

C'est précisément à ce titre qu'il avait été convié sur le plateau. Or, au lieu d'un échange sur les séquences de la colonisation, les violences de la guerre, les disparitions, les essais nucléaires ou encore la bataille d'Alger, la discussion s'est orientée vers un influenceur, inculte poussé sur le devant de la scène par les médias français. Une inflexion que l'historien a jugée déplacée, voire humiliante. « Je me dis : qu'est-ce que je fais ici ? Franchement, moi je m'en vais », a-t-il lancé, visiblement irrité. Une réaction inhabituelle chez cet intellectuel connu pour son calme et sa pédagogie. Pour Stora, les centaines de milliers de morts de la colonisation, les conséquences des essais nucléaires dans le Sahara ou encore le sort des disparus constituent des enjeux majeurs, structurants pour la compréhension des tensions actuelles entre Paris et Alger. « Je ne suis pas ici pour parler d'un influenceur », a-t-il martelé, rappelant implicitement que son expertise porte sur les dynamiques historiques de longue durée, non sur l'écume médiatique.

Il a également reproché à l'animateur d'avoir introduit un thème qui ne figurait pas dans l'objet initial de l'invitation. Selon lui, il avait été sollicité pour évoquer les rapports historiques entre les deux pays, les traumatismes hérités du passé et les voies possibles d'apaisement.

Cette séquence fait écho à une expérience récente de l'historien dans l'émission Complément d'enquête diffusée sur France 2. Stora y avait longuement évoqué un épisode particulièrement sensible : la question des crânes de résistants algériens conservés en France, symboles d'une violence coloniale longtemps occultée. Il explique avoir passé une matinée entière au musée de l'Homme pour documenter cet aspect de l'histoire, qu'il considère comme fondamental pour comprendre les blessures mémorielles encore ouvertes. Pourtant, dans le montage final, cette dimension aurait été reléguée au second plan, au profit de séquences consacrées à l'influenceur controversé. Pour Benjamin Stora, ce choix éditorial révèle une tendance plus large : privilégier le sensationnel au détriment de la profondeur historique. Lui qui a travaillé sur la guerre d'Algérie, les mémoires pieds-noirs, les récits des anciens combattants et les politiques de reconnaissance, voit dans cette évolution une forme de banalisation des enjeux mémoriels. Or, ces questions ne relèvent pas seulement du passé : elles structurent encore les perceptions réciproques, nourrissent les malentendus diplomatiques et influencent les débats publics des deux côtés de la Méditerranée.

L'émission en question a d'ailleurs suscité des réactions officielles, contribuant à raviver les tensions entre Paris et Alger. Dans ce contexte déjà fragile, la responsabilité médiatique apparaît d'autant plus cruciale. Stora n'est pas le seul à avoir exprimé des réserves sur le traitement du sujet, mais son intervention a marqué par sa fermeté. Au fond, sa réaction traduit l'attachement d'un historien à la rigueur de son champ de compétence. Né en Algérie, profondément lié à son histoire et à ses drames, Benjamin Stora incarne une passerelle intellectuelle entre les deux pays. Son parcours personnel et académique l'a conduit à explorer sans relâche les zones d'ombre de la colonisation et les mémoires plurielles qui en découlent. Être réduit, dans ce cadre, à commenter les propos d'un influenceur revient, selon lui, à minimiser la gravité des enjeux qu'il étudie depuis un demi-siècle.

En rappelant qu'il travaille sur cette histoire depuis cinquante ans, Stora a souligné l'écart entre la profondeur du travail historique et la superficialité de certaines controverses médiatiques. Son intervention pose, en creux, une question essentielle : comment traiter avec sérieux une relation franco-algérienne encore marquée par des blessures ouvertes, sans céder aux simplifications ni aux diversions ?

Sid Ali

ALGER

Conférence à l'occasion de la Journée nationale du Chahid

Les participants à une conférence organisée, hier mercredi à Alger, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid (18 février), ont mis en lumière les hauts faits des héros de la glorieuse Révolution de libération, tout en rendant un vibrant hommage à leurs sacrifices pour l'indépendance du pays et le recouvrement de sa souveraineté.

Lors de cette conférence, organisée au Forum du quotidien El Moudjahid, en coordination avec l'association Machâal Echahid,

le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, a souligné que la Journée nationale du Chahid est une "occasion pour se remémorer les hauts faits et les gloires éternelles d'une génération attachée à la patrie, à la liberté et à la souveraineté".

Il a fait remarquer qu'"il n'existe aucun autre pays au monde où autant de villes, de villages, d'édifices, d'universités, d'écoles et de rues sont baptisés du nom des martyrs", ce qui témoigne, a-t-

il dit, de "la fidélité de l'Algérie à ses enfants, qui ont irrigué sa terre bénie de leur sang pur", et de "l'attachement des Algériens à la glorieuse histoire de leurs aïeux et à la préservation de leur legs éternel".

La commémoration de la Journée nationale du Chahid est une "occasion renouvelée pour rendre un vibrant hommage aux sacrifices de tous ces martyrs", a ajouté M. Zeghidi. Saluant l'adoption de la loi criminalisant la colonisation en Algérie, le coordinateur de la Commission

Histoire et Mémoire a précisé qu'il s'agit d'une "réalisation historique contribuant à la préservation de la mémoire nationale".

Pour sa part, le président de l'association Machâal Echahid, Mohamed Abbad, a indiqué que la commémoration de la Journée nationale du Chahid est une "occasion pour rappeler les valeurs de la Révolution de libération, qui constituent à ce jour un rempart inexpugnable protégeant l'Algérie et son peuple".

R.N

MARCHÉ FINANCIER

5 entreprises
intéressées par une
entrée à la Bourse
d'Alger

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) Youcef Bouzenada a mis en avant, lors d'une rencontre consacrée, mardi, à la présentation du bulletin semestriel 2025 du marché financier, l'intérêt croissant des entreprises nationales pour l'entrée à la Bourse d'Alger, précisant que sur cinq entreprises actuellement intéressées, deux déposeront leurs dossiers d'introduction officielle dès le début du mois de mars. Il a précisé que les dossiers de deux entreprises, "Ayrad", active dans le domaine de l'informatique, et l'Institut supérieur de formation "INSAG", ont été réceptionnés. Celles-ci devraient déposer officiellement leurs dossiers d'introduction sur le marché de croissance d'ici fin février ou début mars au plus tard. Il a ajouté que trois autres entreprises relevant du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique préparent actuellement leurs dossiers d'introduction, précisant que la Commission a déjà reçu leurs demandes, mais que la procédure nécessitera quelques mois, avec une finalisation attendue d'ici le mois de juin prochain. Par ailleurs, la Cosob travaille en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au lancement d'un fonds d'investissement exclusivement dédié aux projets innovants et aux start-up hébergées au sein des incubateurs universitaires, a indiqué le même responsable. M. Bouzenada a expliqué que cette initiative consiste en la création d'une société de capital-risque qui agira comme un fonds de financement de fonds d'investissement thématiques. Il a précisé que l'agrément est en cours d'octroi à l'Université d'Alger 3, pour la gestion de ce fonds, ajoutant que l'agrément officiel devrait être délivré avant la fin du mois en cours.

Lors de la rencontre, l'importance de la mesure facilitant l'introduction des start-up en Bourse a été soulignée. Celle-ci consiste en leur exonération de l'ensemble des frais pendant trois ans, jusqu'en 2028, à condition de disposer du label "start-up" et de réaliser des levées de fonds ne dépassant pas 500 millions de dinars. Les entreprises concernées bénéficient d'une exonération totale des frais de visa sur le document d'information perçus par la COSOB, des frais d'admission à la cote officielle de la Bourse d'Alger perçus par la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), ainsi que des frais de conservation, de gestion et d'administration des titres perçus par Algérie Clearing, selon les explications fournies à cette occasion. Dans ce cadre, la directrice générale de la SGBV Amal Selmoun, a affirmé que cette mesure permettra de soutenir le financement des entreprises dans leurs phases de croissance, tout en renforçant le rôle du marché financier dans le financement de l'économie nationale. Elle a ajouté que l'objectif de ces incitations est "d'aboutir à une économie inclusive, diversifiée et durable". Les données présentées lors de la rencontre ont fait état d'une croissance notable de la capitalisation boursière de la Bourse d'Alger, qui a atteint 744,45 milliards de dinars à la fin de l'année écoulée, soit une progression de 42,70 % par rapport à 2024. La valeur totale des transactions sur la Bourse secondaire a, quant à elle, bondi de 444 %, atteignant 15,02 milliards de dinars contre 2,76 milliards de dinars en 2024. Le volume annuel des transactions a également progressé de 498 %, totalisant 7,78 millions de titres échangés en 2025 contre 1,3 million en 2024.

R.E

RAMADHANE2026

Mesures anticipatives pour assurer
la disponibilité des produits

Le ministère de l'Agriculture a veillé à la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication de certains produits alimentaires, tels que les céréales et le lait en poudre, tout en procédant au déstockage de certains produits, tels que la pomme de terre, l'oignon et l'ail, et en renforçant l'approvisionnement du marché en viandes rouges et blanches.



Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a indiqué, mardi dans un communiqué, avoir pris un ensemble de mesures organisationnelles et logistiques, en prévision du mois de Ramadhan, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la disponibilité des produits agricoles de large consommation, ainsi que la stabilité de l'approvisionnement du marché national durant ce mois sacré. Il a précisé avoir veillé à la disponibilité des matières premières destinées à la fabrication de certains produits alimentaires, tels que les céréales et le lait en poudre, tout en procédant au déstockage de certains produits, tels que la pomme de terre, l'oignon et l'ail, et en renforçant l'approvisionnement du marché en viandes rouges et blanches.

Concernant les céréales (blé dur et tendre), des quantités supplémentaires ont été fournies aux minoteries de semoule et de farine à travers différentes wilayas du pays, afin de satisfaire la demande croissante en pâtes durant le mois de Ramadhan, avec le renforcement des stocks de légumineuses comprenant le pois chiche, les haricots, les lentilles et les pois secs, tout en réactivant les points de vente directs, afin de rapprocher ces produits du consommateur. En ce qui concerne le lait dont la demande

est en hausse durant le mois sacré, la commission ministérielle conjointe chargée de l'organisation du programme de production et de distribution du lait pasteurisé, a octroyé des quotas supplémentaires de lait en poudre, en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché national. Pour ce qui est des fruits et légumes, l'offre a été soutenue par les produits de saison issus des serres et des cultures précoces, notamment dans les wilayas du Sud (pommes de terre, tomates et courgettes), en sus de la mise sur le marché progressive des quantités stockées dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation, à l'instar des pommes de terre, des oignons et de l'ail séchés, contribuant ainsi à la stabilité des prix. Quant aux viandes rouges, le ministère a indiqué que depuis le début de l'année 2026, un total de 8288,59 tonnes a été importé, dont 1643,99 tonnes de viande bovine fraîche sous forme de carcasse, 5812,90 tonnes de viande bovine conditionnée sous vide et 831,70 tonnes de viande ovine fraîche sous forme de carcasse. L'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), appartenant au groupe "AGROLOG", a mis en place un programme exceptionnel d'importation de bétail en prévision du mois de Ramadhan, avec l'importation de 62.594 têtes de mou-

tons et 7063 têtes de bovins, ainsi que la programmation de l'importation de 21.689 têtes supplémentaires de moutons et 3.982 têtes de bovins pour la semaine prochaine. Parallèlement, le secteur agricole s'emploie à mettre en oeuvre le programme national d'extension des projets d'engraissement local et d'encouragement à l'élevage dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud, en plus de la réhabilitation des abattoirs régionaux et de l'amélioration de la chaîne de froid et du transport, afin de garantir la stabilité de l'offre et des prix de manière durable.

Concernant les viandes blanches, l'Office national des aliments du bétail (ONAB) a été chargé de mobiliser les stocks nationaux disponibles dans ses unités de réfrigération. Un stock de 10.000 tonnes de viandes blanches surgelées a été constitué, dont le déstockage a débuté le 9 février courant. Par ailleurs, la production nationale d'œufs de consommation est estimée à près de 468 millions d'unités par mois, avec une légère baisse de leurs prix récemment. Le ministère a souligné que ces mesures visent à garantir un approvisionnement régulier et suffisant du marché national pendant le mois de Ramadhan, tout en veillant à la stabilité des prix et à la prévention de toute perturbation éventuelle de l'offre.

R.E

"MAGROS"

Le DG promet des prix compétitifs dans
les marchés de proximité

L'entreprise publique économique de gestion des marchés de gros (Magros) œuvre à garantir la disponibilité des produits agricoles et leur commercialisation à des prix compétitifs au profit des consommateurs au niveau des marchés de proximité, et ce, à l'occasion du mois de Ramadhan, a indiqué, mardi, le DG de cette entreprise publique, Mahboub Betaher. Dans une déclaration à la

presse, en marge de la manifestation "Ramadhan au Palais", organisée du 12 au 14 mars au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, M. Betaher a précisé que l'entreprise sera présente durant le mois de Ramadhan à travers différentes régions du pays, via des points de vente dédiés à l'exposition des produits agricoles, notamment au niveau des marchés de proximité. Elle ouvrira également la voie aux

agriculteurs et aux producteurs pour exposer leurs produits, en coordination avec les grossistes, contribuant ainsi à la stabilité du marché et à la disponibilité des marchandises. Le même responsable a, en outre, rassuré les consommateurs quant à la disponibilité des produits agricoles à des prix abordables, prévoyant aussi une nouvelle baisse des prix dans les prochains jours, avec l'entrée en période de

récolte et l'abondance des productions. "Magros, en tant qu'entreprise publique à caractère économique, veille à assurer l'acheminement des produits agricoles à travers les différents marchés y relevant, tout le long de la semaine durant le mois de Ramadhan, et ce, en application des instructions du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national", a-t-il ajouté.

R.E



**ADRAR
(CULTURE DE
MAÏS EN GRAIN)**

Cerner les besoins en matériels agricoles pour la réussite des récoltes de



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis l'accent, mardi à Adrar, sur la nécessité de cerner les besoins du secteur en matériels agricoles pour préparer, dès à présent, la réussite des récoltes de maïs en grain des prochaines saisons.

Sexprimant en marge de la campagne de récolte de maïs en grain au niveau du périmètre Hamada El-Raya, dans la commune de Sebaa (Nord d'Adrar), le ministre a appelé à "prendre les dispositions nécessaires pour assurer la réussite des récoltes de maïs en grain, par la mobilisation de suffisamment de moissonneuses, de séchoirs et de camions de collecte, selon les critères suggérés par les agriculteurs". Après avoir écouté les doléances d'investisseurs agricoles concernant la production de céréales et de maïs en grain, notamment en matière de foncier agricole pour l'extension d'activités et l'accroissement des superficies cultivées dans ces segments

cultureaux, ainsi que la révision des modes d'acquittement des factures de consommation d'électricité en les différant après la campagne de récolte, M. Oualid a indiqué "qu'il sera tenu compte des suggestions des agriculteurs qui sont proches de la réalité du terrain".

Dans le même ordre d'idées, le ministre a fait savoir que son département s'apprêtait à lancer un programme stratégique englobant un système national informatisé qui renferme les différents domaines du secteur de l'Agriculture, de la base à la tutelle, de sorte à rationaliser les dépenses et assurer l'efficacité, conformément aux orientations des hautes autorités du pays de promouvoir le secteur par la numérisation et la mécanisation.

Au terme de sa visite de travail dans la wilaya avant de rallier celle de Timimoun, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a inspecté les conditions de collecte de la récolte de maïs en grain, au niveau d'une unité de

stockage de proximité dans la commune de Tsabit, après avoir écouté une présentation d'une fiche technique des projets réalisés dans la wilaya d'Adrar pour renforcer les capacités de stockage de céréales.

Selon les données des services agricoles, les indicateurs de production céréalière dans la wilaya d'Adrar laissent apparaître une extension de la superficie cultivée qui est passée de 11.300 hectares (ha) durant la saison 2021-2022 à plus de 31.000 ha cette saison, avec une production prévisionnelle de 1,7 million de quintaux. Pour ce qui est de la maïsiculture (en grain), la superficie cultivée est passée de 1.700 ha durant la saison 2021-2022 à plus de 6.380 ha cette saison avec une production prévisionnelle dépassant les 380.000 quintaux.

SOUK AHRAS

1.804 requêtes traitées par la délégation du médiateur de la République

La délégation du médiateur de la République de la wilaya de Souk Ahras a traité du début janvier à fin décembre 2025 pas moins de 1.518 requêtes, a-t-on appris mardi auprès du délégué local de cette instance, Yacine Khedhairia.

En marge de la clôture des portes ouvertes organisées du 15 au 17 février courant à l'occasion du 6ème anniversaire de la création de cette instance, le même responsable a précisé que 1.804 requêtes ont été reçues durant cette période dont 164 ne relèvent pas de ses compétences et 122 sont répétées.

Il a également indiqué que 1.370 des requêtes reçues ont été faites via le portail électronique créé à cet effet.

La même délégation a enregistré 340 affaires de différentes natures réglées à l'amiable contribuant à accélérer le tranchement des litiges et à consolider la confiance dans les outils de contrôle et d'organisation de l'instance, selon encore la même source.

Cette manifestation a mis en exergue les efforts de l'instance en matière de numérisation et d'amélioration de la qualité des services assurés aux citoyens à travers la présentation des services numériques de l'instance, les procédures de saisie et de présentation des requêtes et les modalités de dépôts des doléances électroniques.

OUM EL-BOUAGHI

240 foyers de zones enclavées raccordés au réseau de gaz naturel

Au total, 243 foyers réparties dans des zones enclavées de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont été raccordés, mardi, au réseau de distribution de gaz naturel, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chadid, commémorée le 18 février de chaque année.

La mise en service des deux projets de raccordement de l'ensemble de ces foyers à travers les mechtas Lemaaz dans la commune d'Ouled Kacem (128 familles) et Dokhla dans la commune d'Ain Kercha (115 familles), a été présidée par le wali d'Oum El Bouaghi, Benabdallah Chaib Eddour, accompagné des autorités locales.

Le coût global des deux projets, financés dans le cadre du programme de prise en charge des zones éloignées, a dépassé 68 millions DA, selon les fiches techniques et les explications présentées au wali.

Le programme de commémoration de la Journée nationale du Chadid se poursuivra mercredi dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, avec l'inspection de plusieurs projets de développement, la mise en service d'autres à travers différentes communes, ainsi que l'hommage rendu à des membres de la famille révolutionnaire et l'organisation d'autres activités à cette occasion.

JIJEL

4 opérations pour renforcer l'alimentation en eau potable

Le secteur de l'hydraulique a bénéficié dans la wilaya de Jijel, au titre de l'exercice 2026, de 4 opérations destinées à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) dans 11 communes à partir de 3 barrages, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

La première opération concerne l'étude du renforcement de l'alimentation en eau potable des communes d'El Kennar Nouchfi, Sidi Abdelaziz, Chekfa, Kaous et Emir Abdelkader à partir du barrage de Kissir, situé dans la commune d'El Aouana, selon la même source.

La deuxième opération porte, selon la même source, sur les travaux de raccordement de la partie basse des communes de Djimla et Beni Yadjis au réseau d'alimentation en eau potable à partir du barrage de Tabellout (commune de Djimla), au profit de 34 zones relevant de ces deux collectivités locales.

Quant à la troisième opération, elle concerne les travaux de la quatrième tranche du projet de raccordement de la partie basse des communes d'El Milia, Ouled Yahia Khedrouche et Sidi Maarouf au réseau d'alimentation en eau potable à partir du barrage de Boussiaba (commune d'El Milia), dont bénéficieront 20 zones de ces communes.

La quatrième opération vise, à renforcer l'alimentation en eau potable de la région d'El Arraba, dans la commune d'El Ancer. La réception de ces opérations devrait permettre d'enregistrer une "amélioration notable" de l'alimentation en eau potable dans plusieurs régions de la wilaya, tout en assurant une meilleure couverture de nombreux villages et mechtas, a-t-on indiqué.

MASCARA

1,6 milliard DA pour 270 nouvelles opérations de développement

Une enveloppe financière estimée à 1,6 milliard de dinars a été allouée pour la réalisation de 270 nouvelles opérations de développement dans la wilaya de Mascara, dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a annoncé, mardi, le wali, Fouad Aïssi.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Aïssi a indiqué que cette enveloppe est destinée au lancement de nouveaux projets inscrits au titre du Programme de développement social et économique des communes, ainsi que du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice en cours.

Il a souligné que ces opérations s'inscrivent dans la poursuite du soutien au développement local et dans le renforcement du rôle des communes dans la prise en charge des besoins quotidiens

des citoyens et l'amélioration des services publics.

Par ailleurs, le wali a révélé qu'à la fin de l'année écoulée, 311 opérations de développement inscrites au titre du Programme de développement social et économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'année 2025 ont été achevées.

Quelque 45 nouvelles opérations de développement ont également été enregistrées, l'année dernière, dans le cadre des programmes sectoriels, ce qui, selon lui, traduit la volonté des pouvoirs publics de poursuivre la dynamique de développement et de répondre aux préoccupations des citoyens.

Concernant la situation financière de l'exercice 2025, M. Aïssi a indiqué que les crédits alloués à la wilaya ont dépassé 19,7 milliards de dinars, dont plus de 10,6 milliards ont été consom-

més, soit un taux d'exécution de 54,09 %.

Il a ajouté que ce taux reflète un rythme d'avancement appréciable dans la concrétisation des opérations inscrites, tout en affirmant que la coordination et le suivi sur le terrain seront poursuivis afin d'augmenter le taux de consommation des crédits et d'accélérer la cadence de réalisation, notamment pour les projets ayant un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

L'ordre du jour de cette quatrième session ordinaire de l'APW comprenait également l'adoption d'une délibération relative au transfert du surplus de logements destinés à l'éradication de l'habitat précaire vers plusieurs communes de la wilaya, ainsi que l'examen du bilan des activités des différents secteurs au titre de l'année 2025.

El Tarf (réseau d'électricité) : Mise en service du projet de raccordement au de 70 foyers

Le projet de raccordement au réseau d'électricité de 70 foyers de la localité « Semati 4 » du chef-lieu de wilaya d'El Tarf a été mis en service mardi dans le cadre des efforts de renforcement de la couverture des agglomérations par ce réseau.

Inscrite au titre de la célébration de la journée nationale du Chadid (18 février), l'opération a été supervisée par le wali, Mohamed Meziane accompagné du président de l'APW et en présence de représentants de la famille révolutionnaire. Selon les explications données par le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdallah Belghith,

l'opération réalisée en 50 jours rentre dans le cadre du programme de wilaya et a porté sur la réalisation d'un réseau de 2,35 km et un transformateur électrique pour une enveloppe financière de 15 millions DA.

Le wali a procédé à l'occasion à la remise en service de deux salles de soins à la localité de « Bordj Benabdallah » et à la cité « Guergour » de la même commune après leur réhabilitation pour une enveloppe financière de 10 millions DA décaissée du Fonds d'appui au développement socioéconomique des communes, a-t-on indiqué sur site.

Un centre postal, une annexe adminis-

trative et un logement d'astreinte ont été inaugurés à Heddada dans la commune frontalière de Souarekh.

Les autorités locales ont également effectué une visite de courtoisie au moudjahid Abbas Abed dans la commune Bou-theldja et à Khadra Bordj veuve du chahid Ahmed Bordj dans la localité de « Matrouha » dans la commune d'El Tarf. Auparavant, les autorités locales se sont rendues au cimetière des martyrs du chef-lieu de wilaya où le drapeau national a été levé, l'hymne entonné et une gerbe de fleurs déposée à la mémoire des chouchada.

AÏN TEMOUCHENT

200 millions DA réservés à la réhabilitation des routes

La wilaya d'Aïn Temouchent a consacré une enveloppe de plus de 200 millions de dinars pour la réhabilitation de plusieurs tronçons routiers au chef-lieu de wilaya, a annoncé le wali, Mabrouk Ouled Abdennebi.

Lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, tenue lundi soir, le wali a souligné que le montant alloué, compris entre 200 et 250 millions de dinars, est inscrit au budget de la wilaya afin de réhabiliter et aménager les routes dégradées de la ville.

Il a indiqué que cette opération intervient à la suite de la détérioration de certains tronçons, consécutive au renouvellement des réseaux de base, notamment ceux de l'eau, à savoir l'assainissement et l'alimentation en eau potable, affirmant que les travaux de réhabilitation seront prochainement engagés dans différents quartiers de la ville.

Le wali a donné des instructions fermes aux directeurs exécutifs afin de veiller à la remise en état des routes dans tous les projets liés au renouvellement des réseaux souterrains, tout en prévoyant des sanctions à l'encontre des entreprises défaillantes. Il a également souligné que le cahier des charges relatif à la réalisation et à la rénovation des réseaux souterrains comporte une clause obligeant les entreprises à rétablir les routes dans leur état initial, et que toutes les entreprises sont tenues de se conformer à cette exigence.

MÉDÉA

60 nouveaux transformateurs électriques mis en service

Soixante nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service à travers plusieurs communes de Médéa dans le cadre du renforcement du réseau électrique local, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Cette opération vise à améliorer l'alimentation en électricité des foyers de la région et assurer des prestations de qualité et la continuité du service public, a fait savoir le chargé de la cellule de communication de cette direction, Ferhat Mohamed Rafik. En plus de l'installation de ces transformateurs, le responsable fait part de la réalisation de 46 nouvelles lignes électriques de basse et moyenne tension s'étendant sur plus de 221 km afin de raccorder les logements attribués dernièrement aux citoyens et les nouvelles constructions privées.

Par ailleurs, plusieurs équipes chargées des interventions sur les réseaux électriques et de gaz naturel seront mobilisées durant le mois de Ramadhan, a indiqué M. Ferhat.

Aussi, 74 équipes seront affectées à la prise en charge des problèmes sur le réseau électrique, 58 équipes pour intervenir sur le réseau de gaz naturel et 22 équipes supplémentaires qui vont assurer les petites réparations sur les deux réseaux (Electricité et Gaz), a-t-il souligné.

BATNA

Récupération de 3. 646 m3 d'eau suite au réparation de fuites en 10 jours

Les équipes d'intervention de l'Algérienne des Eaux (ADE) ont réussi à récupérer en 10 jours dans plusieurs communes de la wilaya de Batna une quantité de 3.646 m3 d'eau qui se perdait à travers les réseaux, a-t-on appris mardi auprès de cette entreprise.

Le directeur de l'unité de Batna de l'ADE, Mohamed Bouchaour, a indiqué à l'APS que l'opération s'inscrit dans le cadre de la campagne de solidarité pour la réparation des fuites détectées sur le réseau de distribution d'eau potable et l'élimination des branchements illicites à cette ressource vitale, lancée le 8 février courant par la direction générale de l'entreprise, avec la participation de 22 équipes de maintenance et intervention issues de 12 wilayas.

La campagne, dont le coup d'envoi a été donné par Mohamed Soltani, directeur central de la communication à la direction générale de l'ADE, en présence du wali de Batna, Riad Benahmed, a permis la réparation de 81 fuites d'eau à travers des conduites d'adduction et de distribution dans plusieurs communes, dont Batna, selon la même source.

A noter que l'unité de Batna de l'ADE a mis à la disposition des citoyens un centre d'appel opérationnel gratuit pour signaler les fuites d'eau en vue de les prendre en charge.

ORAN

250 porteurs de projets bénéficient d'une formation en entrepreneuriat



Près de 250 porteurs de projets issus du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ont bénéficié de cycles de formation en entrepreneuriat au niveau des Centres de développement de l'entrepreneuriat relevant du secteur à Oran, a indiqué, mardi, la direction locale.

La chargée de l'information et de la communication de la direction, Nacéra Mansouri, a souligné que ces formations, lancées l'année dernière, ont profité à 247 stagiaires, apprentis et diplômés du secteur, à travers sept centres ouverts dans plusieurs établissements de formation de la wilaya.

Ces centres proposent des formations de courte durée dans différents domaines liés à l'entrepreneuriat, notamment les mécanismes de création et de gestion de projets et de startups, en collaboration avec l'Agence nationale

d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), en fournissant aux bénéficiaires les meilleures pratiques et approches opérationnelles dans ce domaine.

Mme Mansouri a souligné que ces cycles visent à offrir une formation adaptée aux stagiaires et apprentis en fin de cursus, ainsi qu'aux diplômés souhaitant créer des micro-entreprises, afin de les accompagner en amont du lancement de leurs projets, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à soutenir les jeunes et à les encourager à initier leurs propres projets professionnels.

La formation « adaptée », encadrée par des cadres de l'ANADE, a pour objectif d'éviter les erreurs auxquelles les jeunes peuvent être confrontés lors de leurs premières démarches entrepreneuriales, en les dotant de connaissances sur la création de micro-entreprises, la gestion des res-

sources financières, les relations avec les banques et d'autres compétences essentielles.

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran a ainsi ouvert des Centres de développement de l'entrepreneuriat au sein de plusieurs instituts nationaux spécialisés, notamment les établissements « Chahid Kheddari Hasni » (commune d'Oran), « Chahid Aïd El Haouas » (commune de Bethioua), « Moudjahida Zaanane Yamna » (quartier Belgaïd, Bir El Djir), « Chahida Ben Kaliya Hassania » (quartier El Othmania, Oran) et « Moudjahid défunt Kheris Boudjemaa » (quartier El Hamri, Oran), dans le but de renforcer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et d'orienter les stagiaires et diplômés vers la création de micro-entreprises performantes répondant aux besoins du tissu économique local.

Faculté des sciences humaines et sociales (Sidi Bel-Abbes) : Lancement de la semaine de commémoration de la Journée du Chahid

Les activités de la semaine de commémoration de la Journée du Chahid, célébrée le 18 février de chaque année, ont été lancées mardi à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Djilali-Liabbes de Sidi Bel-Abbes, dans une atmosphère empreinte de fierté et de reconnaissance envers les sacrifices des valeureux martyrs de l'Algérie, a-t-on appris auprès du doyen de la faculté, Kada Lahmar.

La même source a précisé que cette manifestation comprend l'organisation d'une exposition histo-

rique en coordination avec le Musée du Moudjahid, regroupant des photos, des documents et des témoignages vivants illustrant des étapes marquantes de la lutte du peuple algérien, dans le but de raviver la mémoire nationale et de faire connaître aux étudiants les sacrifices des martyrs ainsi que le parcours de la glorieuse Révolution de libération.

M. Lahmar a également indiqué que cet événement connaît une participation remarquable des clubs de la faculté. Le club d'information et de communication a produit une vidéo en hommage aux

exploits des martyrs et à leur parcours militant, tandis que le club de presse a publié un magazine spécial consacré à l'occasion, abordant la symbolique de la Journée du Chahid et ses dimensions historiques et nationales.

Les clubs « El Nakhba », « Safir », « Woussata El Kitab » et le club d'assistance psychologique ont aussi contribué à la commémoration, à travers l'organisation d'expositions thématiques, la présentation de dépliant éducatifs et d'espaces interactifs, reflétant la conscience des étudiants quant à l'importance de préserver la mé-

moire nationale et de renforcer les valeurs d'appartenance et de fierté nationale.

Les activités de cette semaine, supervisées par la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives, se poursuivront avec l'organisation d'une série d'actions culturelles et scientifiques incarnant les valeurs de sacrifice et de fidélité, et affirmant l'engagement de la communauté universitaire à préserver le message des martyrs et à suivre leur voie, a-t-on ajouté.

LIGUE DES CHAMPIONS**Le PSG et Doué renversent Monaco mais perdent Dembélé**

Totalement dominé dans les 20 premières minutes par Monaco, le PSG et Désiré Doué se sont réveillés pour renverser les Monégasques lors du barrage aller de Ligue des champions (3-2), en montrant leur visage de champions d'Europe.

Ce match a parfaitement résumé la saison en cours des Parisiens: du mauvais, du très bon et la perte d'Ousmane Dembélé sur blessure, touché au mollet au gauche, comme déjà en novembre dernier. D'abord en retard dans tous les secteurs et en particulier défensivement, les joueurs de Luis Enrique ont encaissé deux buts trop facilement et très tôt dans le match.

Les Monégasques ont d'abord profité d'une mauvaise transversale de Nuno Mendes pour enclencher une offensive et trouver la tête de Folarin Balogun, étrangement laissé seul dans la surface (1-0, 1e).

L'attaquant a ensuite parfaitement combiné avec Aklouché et Golovine pour inscrire un doublé (2-0, 18e), profitant encore des largesses et de la lenteur de la défense parisienne.

Mais Paris, dont le début de match cauchemardesque s'est poursuivi avec la sortie de Dembélé (25e), après une alerte au mollet lundi à l'entraînement, s'est finalement remobilisé et a montré tout son talent et son caractère, ceux du printemps dernier.

"Aucun risque" n'a été pris concernant Dembélé, "c'est un coup", a assuré mardi soir Luis Enrique à propos du Ballon d'or, qui a quitté le stade en dernier et sans boiter, a constaté l'AFP.

Malgré un pénalty de Vitinha stoppé par Philipp Köhn (22e), ils ont recommencé à jouer ensemble, à presser et combiner collectivement, et ont en prime retrouvé une efficacité qui leur fait souvent défaut.

Désiré Doué, qui a remplacé Ousmane Dembélé, est le premier à avoir montré tout son talent, portant offensivement le PSG comme il l'avait fait lors de la finale de la Ligue des champions, mais trop peu depuis. En manque de confiance, il a aussi montré du caractère.

Doué décisif

Sur un de ses premiers ballons et intelligemment trouvé par Bradley Barcola, il a dégagé une frappe croisée (2-1, 29e). L'ancien Rennais est aussi pleinement impliqué dans le second but (2-2, 41e), avec un débordement sur le côté gauche avant de frapper fort sur Köhn, qui a repoussé sur Achraf Hakimi, bien placé et lucide dans un angle compliqué.

Et c'est encore Doué qui a permis au PSG de totalement renverser le match grâce à une frappe bien placée dans le petit filet (3-2, 67e).

Inconstant depuis plusieurs semaines, Désiré Doué a attendu ce grand rendez-vous pour signer son premier match référence de la saison, au meilleur des moments pour le PSG, qui a perdu son Ballon d'or. "Je suis très content pour Désiré Doué, parce que la dernière semaine, tout le monde a critiqué, a tué les joueurs", a commenté le coach.

En face, Monaco - qui est mieux depuis plusieurs semaines - n'a pas été aidé par l'expulsion d'Alexandre Golovine, juste après le retour au vestiaire (48e), à cause d'une semelle dangereuse et trop rugueuse sur Vitinha. Mais les Monégasques ont aussi été plombés par des décisions arbitrales parfois étonnantes, comme sur une main de Marquinhos dans la surface (70e) non sifflée.

Irréguliers cette saison et comptant déjà trois défaites en 2026 (six cette saison), les Parisiens se sont donc redressés en cours de match et après la défaite logique et inquiétante à Rennes vendredi dernier (3-1). Les Parisiens devront cette fois-ci enchaîner la semaine prochaine, en produisant le même jeu que lors de ces 70 minutes à Monaco, un adversaire qui les avait battu (1-0) en novembre en Ligue 1.

Alors que Paris avait pleinement lancé sa saison européenne l'année dernière lors des barrages contre Brest (3-0 aller, 7-0 retour), ils ont l'occasion de le faire la semaine prochaine, en redevenant sans pitié et redoutablement efficaces. Et plus en dents de scie comme c'est le cas en 2026.

AFP

MATCH INTERROMPU, TENSIONS VIVES**Le Real prend l'avantage face à Benfica**

On ne se souviendra pas tant du résultat ni même de l'éclatante frappe en lucarne de Vinicius Junior (50e), unique but de la rencontre, que de la longue interruption qui a suivi. L'ailier madrilène a accusé Gianluca Prestianni de propos racistes, provoquant l'activation du protocole par l'arbitre François Letexier et un arrêt d'environ huit minutes. Malgré une fin de match électrique, le Real Madrid a conservé son court avantage (1-0) sur la pelouse de Benfica. Trois semaines après leur specta-

culaire duel en phase de ligue (4-2), Lisboa et Madrilènes se retrouvaient pour un barrage crucial à Lisbonne. Si la rencontre a offert moins de rebondissements, elle est restée intense pendant une heure, jusqu'à l'ouverture du score du Brésilien. Les accusations de racisme ont ensuite fait basculer la soirée, attisant les tensions sur le terrain, notamment lors d'échanges musclés entre Kylian Mbappé et Nicolas Otamendi.

Avant ces incidents, les deux gardiens s'étaient illustrés : Thibaut

Courtois avait répondu présent face à Fredrik Aursnes, tandis qu'Anatoliy Trubin multipliait les parades devant Mbappé et Arda Güler. Finalement battu par la frappe croisée de Vinicius, le portier ukrainien n'a pu empêcher la défaite des siens.

Le Real rentre d'Lisbonne avec un léger avantage avant le retour au Stade Santiago-Bernabéu, où il tentera de valider sa qualification.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS (BARRAGES ALLER)**La Juventus Turin assommée 5 à 2 par Galatasaray**

Alors qu'elle menait 2-1, la Juventus Turin s'est perdue ce mardi soir en barrages aller de la Ligue des champions. Finalement battus 5 buts à 2 dans une ambiance folle, après une deuxième mi-temps cauchemardesque où ils ont encaissé 4 buts, les Italiens se sont mis dans de beaux draps avant le retour à domicile.

La Juventus Turin s'est inclinée 5 buts à 2 mardi soir face à Galatasaray en barrages aller de la Ligue des champions, mettant en grand péril ses chances de qualification pour les huitièmes de finale de la compétition. Les Turinois, qui menaient à la mi-temps (2-1), ont sombré en seconde période, et sont dos au mur avant le match retour.

Profitant d'un mauvais contrôle de Kenan Yildiz sur une touche dans le milieu de terrain turinois, les Turcs avaient ouvert le score à la 15e minute de jeu grâce à Gabriel Sara (1-0) sur leur première véritable action, donnant un premier aperçu de leur réussite offensive du soir. La réaction des

Bianconeri fut toutefois immédiate : dans la minute, les hommes de Luciano Spalletti ont recollé au score grâce à Teun Koopmeiners (1-1, 16e), reprenant face à un but vide une tête puissante de Kalulu repoussée par le portier turc.

Une défense dépassée

Privée en attaque de Jonathan David, Dusan Vlahovic et Arkadiusz Milik, la Juve a pu compter à nouveau un quart d'heure plus tard sur son milieu défensif néerlandais, auteur d'une frappe du gauche puissante sous la barre (2-1, 32e) après une combinaison avec McKennie.

Mais la défense piémontaise - qui avait déjà encaissé huit buts lors de ses trois derniers matches - a pris l'eau au retour des vestiaires. Un autre Néerlandais, Noa Lang, a d'abord repris à bout portant une frappe croisée de Baris Ilymaz repoussée dans ses pieds (2-2, 49e). Puis le Colombien Davinson Sanchez a donné l'avantage aux Stambouliotes de la tête sur un coup franc excentré

tiré fort devant la cage de Di Gregorio (3-2, 60e).

Vers une crise à Turin ?

Les Turcs, en supériorité numérique après l'expulsion de Cabal à l'heure de jeu, ont alourdi l'addition (4-2, 75e) grâce à un ballon chipé par Osimhen dans les pieds de Kelly dans la surface turinoise et converti à nouveau par Lang. Tout juste entré en jeu, le Français Sacha Boey a scellé la très lourde victoire (5-2, 86e) des Turcs, profitant là encore d'un pressing efficace d'Osimhen.

Déjà défaits 3-2 samedi en championnat face à l'Inter Milan, les hommes de Luciano Spalletti, qui n'ont gagné qu'un point lors de leurs quatre dernières rencontres toutes compétitions confondues, devront s'imposer très largement au match retour mercredi prochain pour pouvoir espérer poursuivre l'aventure en Ligue des champions.

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

Le leader en conquérant à Oran, lutte acharnée pour le maintien

La 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi dans son intégralité, sera marquée par le déplacement du leader, le MC Alger, à Oran pour défier le MCO, alors que les mal-classés livreront une autre bataille pour s'extirper de la zone de relégation.

Leader du classement avec 36 points en 15 matchs, le MC Alger abordera ce rendez-vous avec l'ambition de consolider sa première place, tout en tentant de tourner la page de son élimination en Ligue des champions africaine. Les Vert et Rouge, qui se déplaceront chez le MC Oran, chercheront à retrouver le sourire et relancer une dynamique positive en championnat. En revanche, rien ne va plus chez les "Ham-raoua" (7e, 24 pts) sommés de réagir après une mauvaise série de sept matchs sans victoires, ayant précipité le départ de l'entraîneur espagnol, Juan Carlos Garrido. Derrière le leader, le CS Constantine (2e, 32 pts) sera en déplacement chez l'ASO Chlef dans une rencontre importante pour rester au contact du sommet du classement. Auteurs de trois victoires de rang, les joueurs de l'entraîneur tunisien, Lassaad Dridi, espèrent rester sur cette dynamique à Chlef, au moment où l'ASO (12e, 21 pts) devra impérativement confirmer son dernier succès à El-Bayadh (1-0), et ainsi s'éloigner de la zone de turbulences.

La JS Saoura (3e, 28 pts) tentera de confirmer sa bonne forme actuelle, en affrontant en déplacement l'USM Alger (7e, 24 pts) dans l'une des affiches les plus attendues de cette journée. L'USMA, qualifiée avec brio aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération, aura à cœur de réussir ce test face à une accrocheuse formation de la JSS, capable de poser des problèmes aux Usmistes, dont les statistiques à domicile ne plaident pas leur faveur (11 points pris sur 21 points possibles).

La surprise du haut de tableau : l'ES Ben Aknoun (4e, 27 pts) accueillera l'USM Khenchela (11e, 22 pts) avec l'objectif de consolider sa place dans le top 4, et viser le podium en cas de défaite de la JSS devant l'USMA.

L'ESBA espère faire la passe de trois, elle qui reste sur deux victoires de rang : à domicile face au MCO (2-1) et en déplacement devant le Paradou AC (5-3). De leur côté, les "Sis-



kaoua", en manque d'inspiration depuis quatre journées : deux défaites et deux nuls, tenteront de relever la tête à Alger.

UNE PREMIÈRE D'AMROUCHE AVEC L'ESS

L'Olympique Akbou (5e, 26 pts), qui a renoué avec la victoire lors de la précédente journée, en battant à Oran le MCO (1-0), recevront le Paradou AC (14e, 17 pts) avec l'intention de confirmer son réveil et repartir à la chasse du podium.

Le PAC n'aura plus le droit à l'erreur, lui qui reste sur trois revers consécutifs, toutes compétitions confondues. Un autre revers risque d'enfoncer davantage les "Académiciens" dans les profondeurs du tableau.

Le CR Belouizdad (7e, 24 pts), partira largement favori à domicile face à la lanterne rouge le MC El-Bayadh (16e, 11 pts). Le Chabab abordera ce rendez-vous avec l'ob-

jectif d'aligner un sixième succès de suite, toutes compétitions confondues, et confirmer sa qualification aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération.

La JS Kabylie (10e, 23 pts) cherchera pour sa part à se relancer et oublier sa désillusion en Ligue des Champions, en effectuant un déplacement périlleux à Mostaganem, pour défier l'un des relégables : l'ESM (15e, 13 pts). Enfin, l'ES Sétif (13e, 21 pts) tentera de profiter de la réception du MB Rouissat (5e, 26 pts) pour se donner de l'air, et s'éloigner de la zone rouge, quelques jours après le départ à l'amiable, de l'entraîneur serbe, Milutin Sredojevic dit Micho.

Le nouvel entraîneur de l'Entente, Lotfi Amrouche, aura la mission de remettre le train sur de bons rails, en mettant fin à un triste bilan de trois matchs sans victoire.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS

Bilel Dziri nommé entraîneur du MC Oran

La direction du MC Oran a annoncé mercredi la nomination de Bilel Dziri au poste d'entraîneur en chef, en remplacement du technicien espagnol Juan Carlos Garrido dont le contrat a été résilié à l'amiable à la suite des récents résultats négatifs enregistrés par l'équipe, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. Le nouveau staff technique du MC Oran sera également étoffé par Mohamed Hamdoud comme 2e entraîneur-adjoint, Sofiane Mouhamdoui comme préparateur physique, Natèche Abderraouf au poste d'entraîneur des gardiens et Walid Khadraoui à la vidéo. Agé de 53 ans, l'ancien milieu de terrain du NA Hussein Dey puis de l'USM Alger, avait auparavant dirigé plusieurs clubs algériens.

Au terme de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis, les "Ham-raoua" occupent la 7e place au tableau, avec 24 points.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE

Noureddine Zekri, nouvel entraîneur d'Al-Shabab FC

Le technicien algérien Noureddine Zekri est devenu le nouvel entraîneur d'Al-Shabab FC, avec un contrat courant jusqu'à la fin de la saison, a annoncé le club de Saudi Pro League de football sur ses réseaux sociaux. Le club saoudien a souhaité la bienvenue au technicien algérien, qui possède une expérience notable en Arabie saoudite et dans le Golfe, et lui a adressé ses vœux de réussite à la tête du staff technique de l'équipe pour la prochaine phase.

La nomination de Noureddine Zekri intervient après la résiliation du contrat de l'entraîneur espagnol Imanol Alguacil, en raison des mauvais résultats récents, dont la lourde défaite à Al-Ahli Saudi FC (5-2) lors de la 22e journée de la Saudi Pro League. Zekri dispose d'une vaste expérience dans le football saoudien, après avoir entraîné plusieurs clubs, notamment Al-Raed FC, Al-Fayha FC, Damac FC, Al-Okhlood Club et Al-Khlood Club.

Actuellement, Al-Shabab FC occupe la 14e place du classement avec 19 points, avant son prochain match face à Damac FC lors de la prochaine journée.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (20E JOURNÉE)

La JS El-Biar s'envole à l'Ouest, le CA Batna freiné à l'Est

La 20e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée mardi, a souri à la JS El Biar, solide leader du groupe Centre-Ouest après son succès en déplacement à Saïda (1-0), alors que le CA Batna, nouveau patron du groupe Centre-Est, a manqué le pas en concédant un nul vierge (0-0) chez le CR Béni Thour, relançant ainsi la course au sommet.

GRUPPE CENTRE-OUEST : LA JS EL-BIAR IMPRESSIONNANTE, L'USM EL HARRACH FRAPPE FORT

En déplacement à Saïda, le leader, la JS El Biar, a signé une précieuse victoire face au MC Saïda (1-0), consolidant sa première place avec 50 points. Les El-Biarrois confirment ainsi leur régularité et franchissent un nouveau pas vers l'accession. Les coéquipiers de l'expérimenté Yahia Cherif restent sur une série impressionnante de 12e matchs sans défaite (11 victoires et 1 nul).

Le choc au sommet entre l'USM El Harrach et le CR Témouchent a tourné à l'avantage des Harrachis (2-0), grâce au doublé de Abdelkrim Zouari. A la faveur de cette victoire à domicile, les Harrachis confortent leur deuxième position (44 pts) et creusent l'écart sur leur adversaire du jour, désormais rejoint au classement par l'ASM Oran (34 pts).

Le RC Kouba, en pleine dynamique positive, a dominé le CRB Adrar (2-0) et s'empare seul de la troisième place (36 pts), profitant du faux pas du CRT.

A Oran, l'ASM Oran a remporté le duel des prétendants face au NA Hussein-Dey (1-0), restant au contact du podium. De son côté, la JSM Tiaret a surclassé le WA Tiemcen (3-0), tandis que le WA Mostaganem a assuré l'essentiel devant l'US Bechar Djedid (1-0). Dans la lutte pour le maintien, la JS Tixeraine a réalisé une bonne opération en battant sur le fil le RC Arbâa (1-0), laissant la lanterne rouge US Bechar Djedid scotchée à la dernière place avec 8 points.

Enfin, le GC Mascara et l'ESM Koléa se sont neutralisés (1-1), un résultat qui n'arrange guère les affaires des locaux toujours relégables.

A six journées de l'épilogue, la bataille pour le maintien s'annonce de plus en plus intense.

GRUPPE CENTRE-EST : LE CA BATNA ACCROCHÉ, L'US BISKRA N'EN PROFITE PAS

Dans le groupe Centre-Est, le leader, le CA Batna, a été tenu en échec en déplacement par le CR Béni Thour (0-0), mais conserve les commandes avec 41 points. Son dauphin, l'US Biskra, n'a pas su profiter

de l'occasion, accroché à domicile par le NRB Teleghma (1-1), et reste à une longueur (40 pts). La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'US Chaouia, vainqueur de l'AS Khroub (1-0), qui grimpe à la troisième place (38 pts). De son côté, la JSD Jijel a été accrochée à Constantine par le MO Constantine (0-0) et cède du terrain dans la course au podium.

L'USM Annaba a confirmé son redressement en infligeant une lourde défaite au NRB Beni Oulbane (3-0), tandis que le NC Magra a signé la plus large victoire de la journée en s'imposant sur la pelouse de la lanterne rouge le HB Chelghoum Laïd (6-0).

En bas de tableau, l'IB Khemis El Khechna et le MO Béjaïa se sont quittés sur un nul (1-1), un résultat insuffisant pour les locaux (15e, 14 pts). Le MSP Batna a, pour sa part, remporté un succès important face à la JS Bordj Menaïel (3-2), relançant ses chances dans la course au maintien.

A l'issue de cette 20e journée, le CA Batna (41 pts) demeure leader devant l'US Biskra (40 pts) et l'US Chaouia (38 pts), dans un groupe où la lutte pour l'accession reste indécise, tout comme celle pour le maintien, à l'approche du sprint final.

R.S

R.S

SYRIE

Les forces sionistes arrêtent un jeune homme dans la campagne de Quneitra

Les forces d'occupation sionistes se sont infiltrées, mardi, dans la localité de Saïda Al-Hanout, située dans la campagne sud de Quneitra, dans le sud de la Syrie, où elles ont arrêté un jeune homme après avoir perquisitionné son domicile. La chaîne de télévision officielle syrienne a rapporté que les forces sionistes ont pénétré dans la localité, appuyées par une unité militaire composée de dix véhicules blindés.

Elles ont bouclé entièrement le quartier ouest avant de prendre d'assaut une habitation et d'arrêter son propriétaire.

Dimanche dernier, les forces sionistes avaient déjà arrêté trois jeunes hommes du village de Bariqa, dans la campagne sud de Quneitra, après les avoir poursuivis et ouvert le feu en leur direction pour les contraindre à s'arrêter, avant de les conduire au point de Tal Al-Ahmar Al-Gharbi.

Depuis plusieurs mois, l'entité sioniste poursuit ses politiques agressives et viole l'Accord de désengagement signé en 1974, en menant des incursions dans les zones rurales des gouvernorats de Quneitra et de Deraa, en agressant des civils et en lançant des frappes aériennes contre plusieurs régions, notamment la capitale Damas. De son côté, la Syrie réitère de manière continue son appel à l'application des résolutions des Nations unies et à la fin de l'occupation sioniste de territoires syriens, exhortant la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre un terme à ces pratiques illégales.

RDCONGO

Près de 68% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté

Plus de 64 millions de personnes, soit 67,9% de la population totale de la République Démocratique du Congo (RDC), vivent en dessous du seuil de pauvreté, ont rapporté mardi des médias, citant des chiffres de l'Institut national de la statistique.

Parmi les 94,5 millions d'habitants de la RDC, 64,2 millions ont un revenu quotidien inférieur au seuil de pauvreté établi dans le pays, soit 5.600 francs congolais par jour (2,05 euros), indique le rapport.

Le problème est particulièrement aigu en milieu rural, où sept personnes sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté, note la même source. La capitale, Kinshasa, présente le taux de pauvreté le plus bas du pays, avec environ 52,6% de la population vivant dans la pauvreté.

SOUDAN

Le HCR lance un appel urgent pour soutenir les réfugiés

L'Agence onusienne des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et ses 123 organisations partenaires ont lancé, mardi, un appel urgent pour mobiliser 1,6 milliard de dollars afin de fournir une assistance vitale et un soutien plus digne à près de 5,9 millions de réfugiés soudanais dans sept pays voisins d'ici la fin de l'année.

Dans un communiqué, le HCR a indiqué que le Plan régional de réponse aux réfugiés soudanais pour 2026 continuera d'accorder la priorité au soutien d'environ 470.000 nouveaux réfugiés attendus dans les pays voisins cette année, en plus de milliers d'autres toujours présents dans les zones frontalières et n'ayant reçu qu'une aide minimale depuis leur arrivée.

L'agence onusienne a souligné que le lancement d'un appel d'une telle ampleur "reflète l'impact persistant du conflit au Soudan, dans un contexte où la réponse humanitaire peine à suivre le rythme des besoins croissants".

Le HCR a également renouvelé son appel à "renforcer le soutien international et à combler le déficit chronique de financement des opérations humanitaires dans les pays accueillant les déplacés soudanais, en attendant l'instauration d'une paix durable".

Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit armé opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), ayant causé la mort de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres.

JAPON

Sanae Takaichi reconduite Première ministre après son triomphe électoral

Sanae Takaichi a été officiellement reconduite dans ses fonctions de Première ministre par le Parlement japonais mercredi, après sa victoire écrasante aux élections législatives du 8 février.

Mme Takaichi, 64 ans, était devenue en octobre la première femme à occuper ce poste dans l'archipel, avant de convoquer fin janvier des élections législatives anticipées.

Le scrutin a permis à la formation qu'elle préside, le puissant Parti libéral-démocrate (PLD, droite

conservatrice) de remporter à lui seul une majorité des deux tiers à la chambre basse du Parlement. Ce score est le meilleur de l'histoire du PLD et renforce la dirigeante ultra-conservatrice pour la mise en œuvre de son programme au cours des quatre prochaines années dans l'archipel de 123 millions d'habitants. Mme Takaichi s'est engagée à renforcer les dépenses militaires du pays, à durcir les réglementations sur les étrangers et à doper les mesures de soutien à l'économie dans une

conjoncture morose.

Dans la foulée d'un colossal plan de relance fin 2025, elle a promis d'exempter de taxe sur la consommation les produits alimentaires sur les deux prochaines années pour soulager les ménages face à une inflation persistante. Sa large victoire inscrit Mme Takaichi dans le sillage de son mentor Shinzo Abe (Premier ministre en 2006-2007 puis 2012-2020) qui avait profondément marqué le pays par ses positions nationalistes et son programme économique

comprenant notamment des relances budgétaires. Mais le gouvernement Takaichi fait aussi face à un regain de tensions avec la Chine.

Sanae Takaichi avait laissé entendre en novembre que Tokyo pourrait intervenir militairement en cas d'attaque contre Taïwan, dont Pékin revendique la souveraineté, provoquant la colère de son puissant voisin. En réaction, Pékin a déconseillé à ses ressortissants les voyages au Japon et durci ses restrictions commerciales.

ÉTHIOPIE

Le président turc accueilli en grande pompe à Addis-Abeba

En déplacement dans la Corne de l'Afrique, le président turc Recep Tayyip Erdogan a été reçu avec faste à Addis-Abeba par le Premier ministre Abiy Ahmed, marquant sa première visite en Éthiopie depuis onze ans. Cette escale, après l'Arabie saoudite et l'Égypte, coïncidait avec le centenaire des relations diplomatiques entre les deux pays. Cavalerie, fanfare et réception au Palais national rénové ont souligné l'importance stratégique accordée à Ankara.

Les deux dirigeants ont signé deux accords économiques majeurs, notamment dans l'énergie. La Turquie cherche à se positionner comme partenaire clé, en particulier dans l'hydroélectricité, domaine où elle met en avant son expertise. Addis-Abeba souhaite en effet développer ce secteur au-delà du Grand barrage de la Renaissance. Avec près de 2,5 milliards de dollars investis en 2025, Ankara est le deuxième investisseur étranger du pays, derrière la Chine. Mais cette visite intervient dans un

contexte régional tendu, alors que les relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée se crispent de nouveau. Certains analystes estiment qu'Addis-Abeba pourrait chercher à renforcer ses capacités militaires grâce à du matériel turc, comme lors de l'acquisition de drones pendant la guerre du Tigré en 2021. Le président turc a par ailleurs appelé les pays de la région à résoudre leurs différends sans ingérence extérieure, tout en critiquant la reconnaissance du Somaliland par Israël.

NÉGOCIATIONS-IRAN-ETATS-UNIS

L'entité sioniste pousse Washington vers l'option militaire

Le ministre israélien de l'Énergie et des Infrastructures, Eli Cohen, a affiché sans ambiguïté la préférence de son gouvernement pour l'échec des négociations en cours entre les États-Unis et l'Iran, allant jusqu'à souhaiter qu'elles débouchent sur une confrontation militaire majeure.

Dans un entretien accordé mercredi matin à la radio publique israélienne, il a exhorté Washington, pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine, à frapper durement l'Iran et à provoquer la chute de son régime. Selon lui, un changement de pouvoir à Téhéran constituerait la seule issue viable, bénéfique à la fois pour le peuple iranien et pour les pays arabes alliés des États-Unis, qui redoutent l'influence régionale iranienne.

Dans ses déclarations, Cohen a rejeté toute valeur aux discussions diplomatiques, affirmant que l'Iran n'avait jamais respecté ses engagements antérieurs. Il a accusé Téhéran de chercher à gagner du temps et de manœuvrer pour relancer ses projets dès que la pression américaine diminuerait. Pour le ministre israélien, seule une action militaire d'envergure permettrait d'éliminer durablement ce qu'il qualifie de menace stratégique. Il a estimé que les efforts actuels revenaient à « traiter les symptômes » plutôt qu'à s'attaquer à la racine du problème, plaçant ainsi pour une frappe décisive.

Ces propos s'inscrivent dans un climat politique israélien marqué par une forte défiance à l'égard d'un compromis avec l'Iran. Au sein de la coalition comme dans l'opposition, nombreux sont ceux qui considèrent qu'un accord durable est hautement improbable, l'Iran n'étant pas disposé, selon eux, à renoncer à ses ambitions régionales ni à ce qu'il présente comme sa souveraineté stratégique. Cette perception se reflète également dans la presse israélienne. Le quotidien Yediot Aharonot a ainsi titré en une : « Ils parlent d'un accord... et se préparent à la guerre », illustrant son propos par l'image d'un lance-roquettes iranien. De son côté, Haaretz a publié une caricature mettant en scène les négociateurs américains et iraniens autour d'une table, soulignant l'écart entre les attentes des deux camps.

Alors qu'Israël affiche ouvertement son scepticisme, Téhéran adopte un ton plus mesuré. À l'issue du deuxième cycle de discussions à Genève, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré qu'une voie



vers un accord commençait à se dessiner. Cette déclaration intervient toutefois dans un contexte de démonstration de force, l'Iran ayant mené parallèlement des manœuvres militaires dans le détroit d'Ormuz, zone stratégique pour le commerce énergétique mondial. À Washington, le discours se veut prudent. Le vice-président américain, JD Vance, a reconnu que les discussions avaient été constructives sur certains points, tout en admettant que des divergences importantes subsistaient, notamment sur les « lignes rouges » américaines. Interrogé par Fox News sur la question des missiles balistiques iraniens, il a indiqué que tous les sujets restaient ouverts à la négociation, sans préciser si l'abandon de ce programme constituait une condition impérative. Le président Donald Trump a, pour sa part, entretenu le flou sur l'issue des pourparlers. Évoquant la possibilité d'un accord, il a af-

firmé que l'Iran semblait intéressé par une entente, tout en soulignant qu'il suivait personnellement le dossier, notamment par l'intermédiaire de son envoyé spécial. Plusieurs observateurs estiment que Trump pourrait rechercher un compromis qu'il présenterait comme supérieur à celui conclu sous Barack Obama, tout en évitant une escalade militaire coûteuse.

Malgré les pressions israéliennes, accentuées par les démarches diplomatiques de Benjamin Netanyahu à Washington, d'autres acteurs régionaux, notamment arabes et turcs, tentent d'encourager une solution négociée. Toutefois, les écarts demeurent considérables : programme nucléaire, niveau d'enrichissement, missiles balistiques, rôle des alliés régionaux de l'Iran et levée des sanctions figurent parmi les principaux points d'achoppement.

Dans ce contexte incertain, Washington aurait

accordé un délai supplémentaire de deux semaines afin de rapprocher les positions. La décision finale dépendra largement du président américain, réputé imprévisible. En parallèle, Israël se prépare à l'éventualité d'un conflit. Depuis l'ouverture des discussions à Genève, l'armée israélienne a renforcé son état d'alerte et intensifié ses préparatifs, tant défensifs qu'offensifs. Ces derniers jours, les frappes israéliennes au Liban se sont multipliées, visant selon Channel 12 des infrastructures et des positions liées au Hezbollah, allié de l'Iran. L'accélération de ces opérations traduit la crainte d'un embrasement régional en cas d'échec diplomatique. Entre optimisme prudent, calculs stratégiques et menaces voilées, la région demeure suspendue à l'issue de négociations dont dépend, peut-être, l'équilibre du Moyen-Orient dans les mois à venir.

R.I

NOUVEAU PLAN DE COLONISATION

Relier les colonies du nord de Jérusalem et à les isoler de la Cisjordanie

Le rythme des projets de colonisation s'accroît dans la ville de El qods-Est occupée. Des sources ont révélé l'allocation d'un budget d'environ 64,5 millions de dollars pour la mise en œuvre d'un projet visant à assurer une continuité géographique entre les colonies de « Neve Yaakov » et « Adam ». Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large d'expansion des limites de la ville et de consolidation de la souveraineté israélienne sur ses deux parties, conformément à la vision du « Grand El qods ».

Le nouveau projet, relancé après près de deux décennies de gel, prévoit la construction de 2 900 unités de logement sur une superficie estimée à 500 dunams appartenant aux localités d'al-Ram et de Hizma. Selon les rapports, le plan vise principalement à fournir des logements à la communauté ultra-orthodoxe (haredi), avec une accélération des procédures de planification via une voie d'urgence supervisée par le ministère du Logement et de la Construction en coopération avec l'Administration civile.

Le projet ne se limite pas aux unités d'habitation ; il inclut également des infrastructures éducatives intégrées, avec une enveloppe pouvant atteindre 6 millions de dollars destinée aux travaux d'excavation et à la construction d'écoles et de jardins d'enfants. L'objectif est de transformer la zone en un bloc urbain continu, difficile à dissocier dans toute future négociation politique, modifiant ainsi la configuration géographique du nord-est de El qods. L'expert en cartographie Khalil Tafakji a expliqué que ce quartier de colonisation avait été initialement planifié en 2005 avec un nombre plus restreint

d'unités, avant de revenir aujourd'hui sur la table dans le cadre du projet du « Grand El qods ». Il a souligné que l'emplacement géographique du projet se situe en dehors des limites municipales actuelles, ce qui signifie que sa mise en œuvre préparerait une annexion de facto des terres sans attendre une législation officielle de la Knesset. Des observateurs estiment que ce projet constitue un nouveau maillon dans la chaîne d'isolement des zones palestiniennes les unes des autres, contribuant à fragmenter la continuité territoriale entre El qods et les gouvernorats de Cisjordanie. Ces ceintures de colonies transformeraient les regroupements palestiniens en enclaves encerclées par le mur et les implantations, compromettant toute perspective d'un État palestinien contigu.

L'analyste politique Souheil Khalilieh a indiqué que l'occupation cherche constamment à effacer les traces de la « Ligne verte » et à intégrer les colonies situées au-delà dans le tissu de la ville occupée. Selon lui, cette politique crée une nouvelle réalité géographique rendant tout recul sur l'annexion extrêmement difficile et imposant de sévères restrictions à la circulation des Palestiniens, qui auraient besoin de permis spéciaux pour accéder à leur propre ville.

La vision du « Grand El qods » comprend l'annexion de trois grands blocs de colonies : « Gush Etzion » au sud, « Maale Adumim » à l'est et « Givat Ze'ev » au nord, ainsi que le nouveau bloc au nord-est de la ville. Cette expansion systématique vise à entourer El qods d'une ceinture de colonies empêchant toute extension palestinienne future et assurant un contrôle israélien total sur les accès

stratégiques de la ville. De son côté, l'universitaire Mohammed Halsa estime que le moment choisi pour relancer ce plan s'inscrit dans l'exploitation par le gouvernement israélien des circonstances internationales et régionales actuelles pour lever toutes les réserves. Il a précisé que la droite au pouvoir cherche à imposer des faits accomplis sur le terrain, dépassant le langage de la diplomatie feutrée pour passer directement à une phase de décision territoriale et politique à El qods et dans les lieux saints. Halsa a ajouté que les considérations électorales jouent un rôle central dans ces projets, les responsables politiques israéliens rivalisant de positions plus dures à l'égard des droits palestiniens pour satisfaire leur électorat. Les questions foncières et la colonisation constituent un thème central des surenchères politiques tant pour la coalition que pour l'opposition au sein de la société israélienne.

Concernant la position internationale, des chercheurs estiment qu'Israël n'accorde plus une grande importance aux résolutions des Nations unies ni au droit international, tant qu'il bénéficie d'une couverture de la Maison-Blanche. Le seul critère guidant le comportement israélien serait désormais le degré de satisfaction de l'administration américaine, tandis que les positions européennes et islamiques sont marginalisées, se limitant à des déclarations de condamnation sans mesures concrètes.

Le nouveau plan représente également, selon ses détracteurs, un coup fatal porté à la solution dite « à deux États », les législations récentes à la Knesset et les projets sur le terrain visant à enterrer toute

possibilité d'un État palestinien. D'après des experts, Israël aurait inversé totalement l'équilibre en faveur d'un « État juif unique » par une annexion progressive et une transformation radicale de la réalité territoriale.

La construction de 2 900 unités de logement dans une zone sensible comme celle dite « Adam – Neve Yaakov » signifierait la fermeture définitive de la porte nord-est de El qods aux Palestiniens. Cette mesure s'inscrirait dans une politique qualifiée de « El qods capitale talmudique », visant à modifier l'identité visuelle et culturelle de la ville pour en faire un centre exclusivement juif, éloigné de son caractère arabe historique.

Les sources affirment que la pression internationale n'a pas réussi à empêcher Israël de prendre des mesures unilatérales ; au contraire, le silence mondial lui aurait donné un feu vert pour poursuivre l'isolement de El qods. Le message israélien adressé au monde serait désormais clair : « El qods, dans ses nouvelles frontières, ne fait plus partie d'aucune négociation future et constitue un fait accompli imposé par la colonisation.

En conclusion, ce projet de colonisation ne se limite pas à la construction d'unités d'habitation ; il s'agit d'une reconfiguration complète de la géographie de la Cisjordanie, transformant El qods en centre isolé de son environnement arabe. À mesure que cette dynamique de colonisation se poursuit, la pression s'accroît sur les habitants palestiniens de El qods, les poussant vers une émigration dite « volontaire » hors d'une ville dont l'espace se rétrécit, pour eux, jour après jour.

R.I

TÉLÉ

VISION



france•4 Un homme en fuite

21h00



La petite ville de Rochebrune étouffe sous le poids d'une crise qui menace de tout emporter. L'usine locale, poumon économique de la région, est sur le point de fermer ses portes, plongeant les habitants dans un désespoir grandissant.



Jumanji : bienvenue dans la jungle

21h10



1996, une plage déserte des États-Unis. Un adolescent solitaire, Alex Vreeke, découvre un étrange jeu de plateau abandonné dans le sable : Jumanji. Sans se douter des conséquences, il lance les dés...

arte Meurtres à Varjakka

20h55



Deux meurtres particulièrement violents ont été commis dans la ville de Varjakka, en Finlande. Les victimes appartiennent toutes deux à la communauté laestadienne, un mouvement religieux ultraconservateur luthérien dont la bourgade est l'un des bastions.



Hook ou la revanche du capitaine Crochet

21h15



Peter Banning, aujourd'hui avocat d'affaires impitoyable à Los Angeles, a oublié jusqu'à l'existence de son passé. Sous ses costumes trois-pièces et ses dossiers juridiques impeccables, plus aucune trace du garçon insouciant qui, jadis, refusait de grandir.

france•3 Les blessures de l'île

21h10



Manon Legal, étudiante brillante en neurochirurgie, mène une double vie pour financer ses études : le jour, elle plonge dans les arcanes du cerveau humain ; la nuit, elle nettoie les traces des drames les plus sordides en tant qu'agent de bio-nettoyage.

CANAL+ King and Conqueror

21h00



Harold se trouve confronté à une situation délicate lorsque la possibilité d'un retour inattendu de sa femme dans le Wessex menace de bouleverser l'équilibre fragile de sa vie.



Cold Case

21h10



Diane Yates, agent du FBI, sollicite l'aide de l'équipe de Cold Case pour réexaminer un meurtre non résolu. La victime, un homme abattu sans raison apparente alors qu'il promenait son chien dans un parc, semble être le lien entre plusieurs affaires anciennes.

Hollywood : Les figurants organisent leurs propres Oscars



Depuis 2018, les Background Actors Awards célèbrent avec humour les grands oubliés peuplant les arrière-plans des films hollywoodiens. Les gagnants y sont récompensés des "Blurry", pendents officiels des Oscars pour les figurants, qui regrettent le manque de reconnaissance dans l'industrie. Dimanche s'est déroulé, à Los Angeles, le gala des Background Actor Awards, qui récompense chaque année les figurants. Entre la crise que traverse Hollywood et l'intelligence artificielle générative, ces interprètes se sentent menacés. Costume impeccable, Daniel Armella avance sous les projecteurs pour s'emparer d'une statuette en forme d'Oscar. Sauf qu'au lieu d'être recouvert d'or, ce trophée destiné à récompenser les meilleurs figurants d'Hollywood est... en plastique ! Un détail secondaire, pour ce membre de la série policière série policière High Potential, aussi ému qu'une vraie star de cinéma. « Waouh ! C'était ma troisième nomination (sans victoire), je commençais à me sentir un peu comme une doublure de Leonardo DiCaprio », lance-t-il, en blaguant sur la propension de l'acteur de Titanic à faire de la figuration aux Oscars.

Le ton est donné : bienvenue aux « Background Actor Awards », la cérémonie parallèle célébrant avec humour les anonymes qui peuplent vos écrans. Ceux-là mêmes qui, sans piper mot, incarnent les infirmiers s'affairant derrière les médecins de la série The Pitt, les danseuses accompagnant les héros de La La Land ou les agents veillant sur une scène de crime dans NCIS. « Nous ne sommes pas juste des accessoires qui mangent, nous sommes des personnes réellement présentes et qui donnent de la valeur à la scène », rappelle le fondateur de l'événement, Vincent Amaya. « Sans nous, tout aurait l'air nul », rappelle-t-il. À l'instar des cascadeurs ou des directeurs de casting, qui viennent d'obtenir leur propre statuette aux Oscars, ce comédien habitué aux petits rôles de policier souhaite une meilleure reconnaissance des figurants. Car cela l'agace qu'on les qualifie d'extras comme s'ils étaient superflus. Pour changer les mentalités, il rêve d'obtenir une étoile collective sur Hollywood Boulevard.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN 2026

Kaouther Ben Hania refuse son prix et 80 artistes ont condamné le silence sur le "génocide des Palestiniens"



Lundi, la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania a refusé un prix pour son film sur "Hind Rajab" et prononcé un discours politique marquant. Un moment révélateur du rôle du cinéma face aux conflits contemporains. Récompensée au Festival international du film de Berlin pour son film "La Voix de Hind Rajab", la cinéaste tunisienne Kaouther Ben Hania a choisi de ne pas emporter son prix. Un geste fort, par lequel elle a transformé une distinction internationale en acte politique. La Voix de Hind Rajab a reçu le prix du "Film le plus précieux" lors de la cérémonie de "Cinema for Peace". Mais au moment de monter sur scène, Kaouther Ben Hania a déjoué le rituel attendu : après avoir pris la parole, elle a laissé le trophée derrière elle. « J'ai besoin de lire, car ce prix est plus grand que moi... Ce soir, je ressens davantage de responsabilité que de gratitude », a-t-elle

déclaré. « La Voix de Hind Rajab ne parle pas d'une seule enfant. Il parle du système qui a rendu son meurtre possible. Ce qui est arrivé à Hind n'est pas une exception. Cela fait partie d'un génocide. » Elle a poursuivi : « Ce soir, à Berlin, certains ont offert une couverture politique à ce génocide, en requalifiant le meurtre massif de civils en « légitime défense » ou en « circonstances complexes », et en s'en prenant à ceux qui protestent. Mais la paix n'est pas un parfum que l'on vaporise sur la violence pour que le pouvoir paraisse poli et confortable. Et le cinéma n'est pas un outil de blanchiment d'image. » En refusant d'emporter sa récompense, Kaouther Ben Hania a fait basculer la cérémonie : d'un moment de célébration à un acte de conscience. Son geste, sobre mais retentissant, rappelle que pour elle, le cinéma ne peut être dissocié d'une responsabilité morale et que certaines distinctions, dans

certaines contextes, ne peuvent être acceptées sans réserve. Son refus n'avait rien d'un caprice. Plus de quatre-vingts figures du cinéma, parmi lesquelles Javier Bardem et Tilda Swinton, interpellent la direction du festival, lui reprochant son silence et son positionnement face à la situation à Gaza. Une lettre ouverte, signée par une large coalition de professionnels du septième art, a été rendue publique mardi. Ses auteurs, se présentant comme d'anciens et actuels participants à la manifestation berlinoise, expriment leur profonde inquiétude. Ils dénoncent ce qu'ils qualifient d'implication du festival dans une forme de censure à l'encontre des artistes prenant position, ainsi que le soutien apporté par l'État allemand à Israël. Cette initiative fait suite à des déclarations ayant suscité la controverse lors de l'ouverture de l'événement. Interrogé sur le rôle du ci-

néma face aux conflits politiques, le président du jury, Wim Wenders, avait estimé que l'art devait se tenir à distance de la sphère politique. Un propos ayant provoqué le mécontentement de plusieurs personnalités, dont l'écrivaine Arundhati Roy, qui a par la suite annulé sa venue. Les signataires, parmi lesquels figurent également les réalisateurs Adam McKay, Fernando Meirelles et Mike Leigh, ou encore les comédiennes françaises Blanche Gardin et Adèle Haenel, appellent la Berlinale à afficher une opposition claire aux actions menées à Gaza. Ils estiment que le cinéma et les prises de position politiques sont indissociables. N.C

Sidi Bel-Abbes : Lancement de la semaine de commémoration de la Journée du Chahid

Les activités de la semaine de commémoration de la Journée du Chahid, célébrée le 18 février de chaque année, ont été lancées mardi à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbes, dans une atmosphère empreinte de fidélité et de reconnaissance envers les sacrifices des valeureux martyrs de l'Algérie. Cette manifestation comprend l'organisation d'une exposition historique en coordination avec le Musée du Moudjahid, regroupant des

photos, des documents et des témoignages vivants illustrant des étapes marquantes de la lutte du peuple algérien, dans le but de raviver la mémoire nationale et de faire connaître aux étudiants les sacrifices des martyrs ainsi que le parcours de la glorieuse Révolution de libération. Également, cet événement connaît une participation remarquable des clubs de la faculté. Le club d'information et de communication a produit une vidéo en hommage aux exploits des martyrs et à leur parcours militant, tandis que

le club de presse a publié un magazine spécial consacré à l'occasion, abordant la symbolique de la Journée du Chahid et ses dimensions historiques et nationales. Les clubs "El Nakhba", "Safir", "Woussata El Kitab" et le club d'assistance psychologique ont aussi contribué à la commémoration, à travers l'organisation d'expositions thématiques, la présentation de dépliants éducatifs et d'espaces interactifs, reflétant la conscience des étudiants quant à l'importance de préserver la mémoire nationale et

de renforcer les valeurs d'appartenance et de fierté nationale. Les activités de cette semaine, supervisées par la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives, se poursuivront avec l'organisation d'une série d'actions culturelles et scientifiques incarnant les valeurs de sacrifice et de fidélité, et affirmant l'engagement de la communauté universitaire à préserver le message des martyrs et à suivre leur voie. R.C

Tissemsilt: Un programme culturel varié pour la célébration de la Journée nationale du Chahid

L'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes de Tissemsilt a organisé, mardi, une activité culturelle riche et variée à la Maison de jeunes moudjahid défunts "Ghessli Larbi", à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid, commémorée le 18 février de chaque année. Le programme comprenait l'interprétation de chants patriotiques par les élèves de l'école primaire "1er-Novembre", dont un hymne intitulé "La Révolution de Novembre, l'Algérie en est fière". À travers cette prestation, les enfants ont évoqué les exploits des héros de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 contre le colonialisme français, ainsi que les sacrifices des figures des résistances populaires pour la libération de la patrie. L'activité a également été marquée par la présentation d'une pièce de théâtre illustrant les souffrances des Algériens durant la période coloniale, mettant en lumière les actes de torture et les perquisitions menées par les soldats de l'armée coloniale française à la recherche des moudjahidines et des moudjahides, ainsi que les arrestations arbitraires qui s'ensuivaient. A la même occasion, un film documentaire a été projeté à travers lequel ont été présentées les principales batailles de l'Armée de libération nationale dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la wilaya «IV» historique, notamment la célèbre bataille de "Bab El-Bekkouche" qui s'est déroulée en mai 1958. Lors de cette cérémonie, plusieurs apprenants et apprenantes des classes d'alphabétisation, enfants de chouchada et de moudjahidine, ont été honorés dans une ambiance empreinte de joie et de fierté. R.C

Oran: Un programme artistique pour animer les soirées de Ramadhan

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) d'Oran a élaboré un programme artistique riche et varié à l'occasion du mois de Ramadhan, placé sous le slogan: "Les nuits du Ramadhan: effluves de l'art et esprit du patrimoine". Ce programme, qui débutera le 26 février, vise à animer les nuits du Ramadhan à travers l'organisation de soirées artistiques, mettant en valeur la diversité et la richesse du patrimoine musical algérien, en harmonie avec la spiritualité du mois sacré. Il proposera des prestations mêlant authenticité du patrimoine et créativité artistique. Ces soirées se tiendront à la salle "Maghreb" au centre-ville d'Oran, et verront la participation d'artistes de renom représentant différents genres musicaux traditionnels, notamment le chaâbi, la musique andalouse, le maloui et les chants religieux (inchad). Des troupes musicales issues de différentes wilayas du pays seront également présentes, tels que "DRP", "Zyriab", "Nassim El-Afrah", ainsi que les associations "Nassim El Andalouss", "Dar El-Fen" et "Ennahda". La soirée d'ouverture sera animée par le grand chanteur de chaâbi Abdelkader Chau et l'interprète de musique andalouse Leïla Borsali. D'autres artistes participeront aux soirées dont Meriem Ben Allal, Sabria Bouadjel, Abbas Fighi et Manal Gharbi. Ces soirées se poursuivront jusqu'au 13 mars prochain. Le public oranaï et les amateurs de chanson arabe engagée auront également rendez-vous avec l'artiste libanais Marcel Khalifa, lors de la soirée du 4 mars. Un One man show sera aussi présenté, le 7 mars, par l'artiste Mohamed Khassani. R.C

Rencontres 7e Art Lausanne : Wes Anderson et Laurence Fishburne invités pour la 9e édition des Rencontres

Le réalisateur Wes Anderson sera l'un des invités de prestige des Rencontres du 7e art qui se déroulent à Lausanne du 5 au 15 mars 2026. Tous deux recevront le Trophée Chablin. Projections emblématiques et rencontres avec le public permettront de célébrer leurs trajectoires singulières. Né au Texas, Wes Anderson s'est imposé comme l'un des auteurs les plus singuliers du cinéma contemporain. Diplômé en philosophie, il débute sa carrière aux côtés d'Owen Wilson avec Bottle Rocket (1994). Son esthétique unique repose sur une symétrie rigoureuse, une palette chromatique minutieuse et des décors transformés en véritables moteurs narratifs. Des années 2000 à aujourd'hui, sa filmographie est jalonnée de chefs-d'œuvre tels que "La Famille Tenenbaum" (2001), "Fantastic Mr. Fox" (2009) ou "The Grand Budapest Hotel" (2014), récompensé par quatre Oscars. En 2024, il décroche son premier Oscar en tant que réalisateur pour "La Merveilleuse Histoire de Henry Sugar", avant de marquer l'année 2025 avec "The Phoenician Scheme", présenté en sélection officielle au Festival de Cannes. Pour saluer l'ensemble de son immense carrière, le festival lui remettra le trophée Chablin. A cette occasion, le cinéaste américain présentera trois de ses longs-métrages: son film révélation Rushmore, la fresque culte La Famille Tenenbaum, ainsi que son dernier opus, The Phoenician Scheme. Laurence Fishburne mène une carrière d'une envergure rare, débutée dès l'enfance. Révélé à quinze ans dans Apocalypse Now, il s'impose comme une figure incontournable du cinéma mondial. S'il accède à une immense renommée grâce au rôle de Morpheus dans la trilogie Matrix, son parcours est jalonné de collaborations prestigieuses avec Steven Spielberg, Clint Eastwood et Francis Ford Coppola. Acteur complet, il triomphe aussi bien sur les planches qu'à l'écran, remportant un Tony Award pour Two Trains Running et plusieurs Emmy Awards. En 1993, sa performance dans le film biographique sur Tina Turner lui vaut une nomination à l'Oscar du meilleur acteur. Récemment, il a repris son rôle emblématique dans la saga John Wick, a brillé dans le monumental Megalopolis et a rejoint la distribution de la série The Witcher en 2025. Producteur engagé et ambassadeur de l'UNICEF depuis 1996, il œuvre également pour le rayonnement de la culture à travers sa société Cinema Gypsy Productions.

Exiger la démission de Francesca Albanese, c'est sanctionner la pensée critique et ses droits »

LE 11 FÉVRIER 2026, JEAN-NOËL BARROT A RÉCLAMÉ LA DÉMISSION DE LA RAPPORTEUSE SPÉCIALE DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS HUMAINS DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS POUR DES PROPOS QU'ELLE N'A JAMAIS TENUS. LE MINISTRE A REPRIS À SON COMPTE UNE ACCUSATION FABRIQUÉE PAR LA DÉPUTÉE MACRONISTE CAROLINE YADAN SUR LA BASE D'UNE VIDÉO TRONQUÉE. L'HISTORIENNE SOPHIE BESSIS ET L'ESSAYISTE DOMINIQUE EDDÉ DÉNONCENT UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE SANS BOUSSOLE, QUI CHOISIT DE S'EN PRENDRE À FRANCESCA ALBANESE TANDIS QU'ELLE SE TAIT SUR LA GUERRE GÉNOCIDAIRE MENÉE CONTRE GAZA ET SUR LES VIOLATIONS QUOTIDIENNES DU CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN.

Par Sophie Bessis >
Dominique Eddé

De Kaboul, où les filles sont interdites d'école et les femmes vêtues de prisons ambulantes, jusqu'à l'île d'Epstein, paradis pour pédocriminels, où des célébrités en tous genres ont abusé et avili, une décennie après l'autre, des fillettes et des femmes importées de tous les coins du monde, il n'est plus une parcelle de la planète qui ne soit envahie par la boue. La « révolution » iranienne qui, en 1979, se revendiquait entre autres du combat contre l'arrogance occidentale, promettant à son peuple de le restaurer dans ses droits, a battu des records dans l'écrasement de sa population et la négation de ces droits eux-mêmes.

Partout, la figure de la tenaille est à son comble. L'ennemi du dedans et celui du dehors en activent chacun un manche, confisquent des milliards de destins au prétexte d'en décider. Gangrenés l'un et l'autre par le règne du mensonge et de la voracité, l'Occident et l'Orient ne dialoguent plus désormais qu'à travers la logique obscène du plus fort, du plus riche, du plus offrant. Alors qu'au Soudan les Émirats arabes unis poursuivent leur aide multiforme à une entreprise génocidaire, l'armée israélienne achève la sienne en Palestine, brisant les dernières poches de vie à Gaza et annexant la Cisjordanie. Que proposent, que font pendant ce temps les gouvernants des pays qui se réclament encore de la démocratie face à ce raz-de-marée ? Que fait la France ?

UNE DIPLOMATIE SANS COLONNE VERTEBRALE

S'agissant d'Israël et de la Palestine, sa politique étrangère est devenue illisible. Elle n'a plus de colonne vertébrale. Après avoir soutenu l'extension aux Palestiniens de Pause, le programme d'accueil en urgence des scientifiques et artistes en exil créé en 2017 à l'initiative du Collège de France, elle décide brusquement, à l'été 2025, de le bloquer, au prétexte du tweet antisémite d'une Gazaouie qui ne figurait même pas parmi les lauréats. Alors qu'elle a reconnu il y a quelques mois l'État palestinien, La France réclame aujourd'hui, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, la démission – rien que cela – de la rapporteuse spéciale des Nations unies pour les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese.

Pourquoi ? Parce que Caroline Yadan, députée des Français de l'étranger et avocate passionnée de l'extrême droite israélienne, ne supporte pas que les Palestiniens, si mal défendus par leurs représentants politiques, le soient si bien par une voix étrangère et libre. C'est assez logique. On peut la comprendre. Mais pourquoi a-t-il suffi que Caroline Yadan déforme les propos de Francesca Albanese, selon la méthode éhontée d'un Donald Trump ou d'un Benjamin Netanyahu – pour que Jean-Noël Barrot lui emboîte le pas ? C'est la même qui a qualifié la reconnaissance de l'État de Palestine par le président Macron de « faute politique, morale, et historique ». La même qui a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi qui, au prétexte de lutter contre l'antisémitisme,

entend avaliser la loi israélienne de 2018 désignant Israël comme « L'État-nation du peuple juif » et de lui seul. Toute personne contestant ce fait – nous en sommes – pourrait être poursuivie en justice si cette loi était adoptée. Cent vingt personnalités françaises ont cosigné cette proposition. Parmi elles, l'ex-chef de l'État François Hollande, dont nous attendons de savoir s'il souhaite également la démission de Francesca Albanese. Les tentatives de clarification avancées par le Quai d'Orsay n'ont rien changé quant au fond. La France, par la voix de son ministre, persiste à réclamer la tête de Francesca Albanese.

On peut ne pas adhérer à telle ou telle formulation des propos de cette dernière, mais de quel droit les défigure-t-on ? Elle a reconnu avoir manqué de réflexe en ne se retirant pas d'une réunion à laquelle assistait, sans qu'elle en soit prévenue, l'un des dirigeants du Hamas Khaled Mechaal. Qu'est-ce que cette erreur, de surcroît reconnue, face à l'incroyable complaisance d'une majorité d'États européens envers le gouvernement israélien ? Rappelons au passage que la France, co-garante du cessez-le-feu au Liban, ne dit pas un mot contre les violations quasi quotidiennes dont il est l'objet. Tandis que nous assistons, dans une indifférence à peu près générale, à l'application de la phase terminale d'un plan d'effacement des Palestiniens de leur terre, la France ne trouve-t-elle rien de mieux à faire que de s'en prendre à une femme insurgée contre cette infamie ? Rien de mieux que d'entraîner l'Allemagne et l'Autriche dans son sillage ?

CONTRE LE SILENCE ET L'IMPUNITÉ

Bien des esprits réduits à silence, épouvantés par l'impunité dont jouit la politique israélienne, se sont sentis entendus et compris par Francesca Albanese comme par le secrétaire général de l'ONU António Guterres. Faut-il que les derniers recoins onusiens de courage soient interdits à l'heure où Netanyahu et Trump liquident l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et où le second ambitionne de mettre fin à l'existence même des Nations unies ? Ce sont ces voix, au même titre que les très nombreuses voix dissidentes parmi les juifs de par le monde, qui permettent à la raison de tenir encore tête à la folie générale. Ils ne se comptent pas, heureusement, ceux qui rament contre le règne actuel de l'inconcevable, contre une dégradation planétaire de la santé mentale. Faut-il leur porter secours ou les sommer de disparaître ? Exiger la démission de Francesca Albanese revient à vouloir sanctionner la pensée critique et ses droits. C'est en outre fouler aux pieds le legs inestimable de la pensée juive moderne. Car qui de Franz Kafka à Hannah Arendt, Erich Auerbach, Walter Benjamin, Canetti, Freud ou Einstein, aurait avalisé une telle réclamation ? L'entériner, c'est déposséder les sans-voix du peu de recours qui leur reste. C'est favoriser la haine au prétexte de la combattre. C'est confier le train de l'avenir à des rails qui vont dans le mur. Nous attendions mieux de la diplomatie française.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Des pluies et des vents violents le premier jour du Ramadhan

Les services de l'Office nationale de la météorologie (ONM) ont mis en garde, hier, contre des vents violents et de fortes pluies orageuses à partir de ce premier jour du Ramadhan. Le même service a indiqué, dans un bulletin d'alerte de niveau 1, que les wilayas concernées par les précipitations sont : El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipaza, Chlef et Mostaganem. L'ONM a également averti de vents violents dans les wilayas de M'sila, Djelfa et Laghouat.

ANP

Tentative avortée d'introduire plus de 4,5 quintaux de kif traité à partir du Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 4,5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et près de 1,4 million de comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 11 au 17 février en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opé-

érations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 58 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 23,32 kilogrammes de cocaïne et 1.395.543 comprimés psychotropes ont été saisis".

MOSTAGANEM

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures démantelé

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans le trafic de drogues dures, et à saisir 55 grammes de cocaïne, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. La même source a précisé que cette opération fait suite à l'exploitation d'informations issues d'un travail de renseignement sur le terrain, ayant permis d'obtenir des indications

LA NATION

Jeudi 19 Février 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:18	13:00	15:49	18:18	19:52

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

MÉDIAS

Décès du journaliste Abderrazak Zouaoui

Le journaliste Abderrazak Zouaoui est décédé, mardi, à l'âge de 90 ans. La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, mercredi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du grand journaliste Abder-

razak Zouaoui, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation médiatique", lit-on dans le message de condoléances. "Icône du journalisme sportif en Algérie, qu'il marqua de son empreinte singulière des décennies durant, Abderrazak Zouaoui a été un modèle de professionnalisme pour des générations de journalistes sportifs et de jeunes commentateurs à la Télévision algérienne", ajoute la Direction générale de la communication.

HADJ 2026

Le dernier délai pour la clôture des procédures fixé pour aujourd'hui

Le dernier délai pour la clôture de l'opération de finalisation des procédures relatives au Hadj pour la saison 1447/2026 est fixé au 19 février à 15h30, a annoncé, mardi dans un communiqué, l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). "Suite à l'annonce précédente fixant le 19 février 2026 comme dernier délai pour la finalisation des procédures relatives au Hadj, l'ONPO annonce que la même date à 15h30 est l'ultime délai pour la clôture de l'opération", a précisé le communiqué.

La fixation de cet horaire intervient "avec l'avènement du mois sacré de Ramadhan et les dispositions organisationnelles qui en découlent". Dans ce cadre, l'ONPO a appelé les concernés à "finaliser l'ensemble des procédures administratives et sanitaires, et à s'acquitter des frais avant la date et l'heure fixées". L'ONPO a rappelé la nécessité de suivre ses comptes officiels afin de "prendre connaissance de toute nouveauté et se conformer aux instructions et orientations publiées", a ajouté la même source.

BECHAR

Un réseau spécialisé dans le vol de câbles en cuivre démantelé

Les éléments de la 5e Sûreté urbaine de Bechar, relevant de la Sûreté de wilaya, ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre du réseau urbain de télécommunications d'Algérie Télécom, a indiqué, hier, la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Les investigations menées suite à une plainte et aux constats de vols répétés du même type de matériel, à travers la ville de Bechar, déposée par l'entreprise publique concernée, ont permis aux éléments de la même Sûreté urbaine, d'arrêter en flagrant délit deux membres du réseau criminel, surpris en train de dérober 65

mètres de câbles en cuivre, a précisé la même source. La poursuite des investigations par les éléments de Sûreté urbaine, a permis l'interpellation d'un receleur, commerçant de profession, et la récupération de sept kilogrammes supplémentaires de câbles en cuivre volés auparavant par les membres de ce réseau criminel, a-t-on expliqué.

Une fois l'enquête achevée et les procédures légales finalisées, une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des trois individus, qui ont été présentés devant procureur de la République près le tribunal de Bechar, selon la même source.

MEILLEURS CORPS DE DÉFENSE CIVILE

La Protection civile algérienne classée 10e au niveau mondial

Une récente étude internationale a classé la Protection civile algérienne au 10e rang mondial parmi les meilleurs corps de défense civile, grâce à son haut niveau de préparation et à sa capacité à faire face aux grandes catastrophes, précisant qu'elle est le seul organe africain à avoir réussi à se hisser parmi les trente meilleurs au monde. Ce classement a été établi dans le cadre d'une étude menée par l'Université de Harvard, sous la supervision des deux experts américains Alfred Maxime et Giana Thompson, et publiée par le site du journal Posp, spécialisé dans les analyses politiques et sécuritaires. Le journal a précisé que l'étude "s'est appuyée sur des critères rigoureux, incluant le nombre d'interventions annuelles et le taux d'effectifs, ainsi que le nombre de la population, l'expérience dans les grandes opérations et l'étendue géographique du pays, outre la contribution aux



opérations internationales de secours hors des frontières". La Protection civile américaine est arrivée en tête du classement, suivie d'organes internationaux de premier plan du Japon, de l'Allemagne, de la Russie, de la Corée du Sud, de la Turquie, du Canada et de la France. L'étude a attribué ce "bond qualitatif" à la stratégie adoptée par le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem

Bourelaf, qui a opéré une "véritable mutation" dans les méthodes d'action opérationnelle, à travers des exercices mensuels de simulation de catastrophes naturelles et industrielles afin d'assurer une préparation optimale, en sus de formations pratiques spécialisées, notamment dans la lutte contre les feux de forêt, les accidents de noyade, les incendies d'usines, ainsi que les inondations et les séismes.

PALESTINE

Leila Shahid est décédée à l'âge de 76 ans

Représentante de la Palestine en France depuis plus de 20 ans la diplomate Leila Shahid, gravement malade, est décédée hier dans la commune du Gard, en France, à l'âge de 76 ans, a appris le journal français le Monde auprès d'un membre de sa famille. "Oui, elle est morte aujourd'hui", a annoncé à l'AFP sa sœur Zeina, sans préciser les circonstances du décès. Gravement malade depuis plusieurs années, l'ancienne représentante de l'Organisation de libération de la Palestine en France puis auprès de l'Union européenne, s'est suicidée,

selon Le Monde. Commentant, en 2025 dans le journal l'Humanité, l'agression israélienne contre la bande de Gaza, elle avait écrit : « dans l'histoire de la Palestine, c'est sûrement une des pires périodes. Sur le plan humain, c'est un cataclysme. Le monde entier a les yeux rivés sur les images de la télévision et voit des enfants mourir de faim, des personnes âgées semblables à ceux sortant des camps de concentration en 1945. La communauté internationale a été d'une lâcheté totale et j'inclus les pays arabes, les Européens et les Américains ».

Née à Beyrouth le 13 juillet 1949, au sein de deux grandes familles palestiniennes engagées dans le mouvement national, les al-Husseini et les al-Alami, elle était la petite-nièce du mufti de Jérusalem Amin al-Husseini. Elle avait la cousine de Yasser Arafat. En 1989, elle avait été nommée représentante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en Irlande, puis aux Pays-Bas et ensuite au Danemark. De 1994 à 2005, elle avait été déléguée générale en France avant d'occuper, entre 2005 et 2015, le même poste au sein de l'Union européenne à Bruxelles.